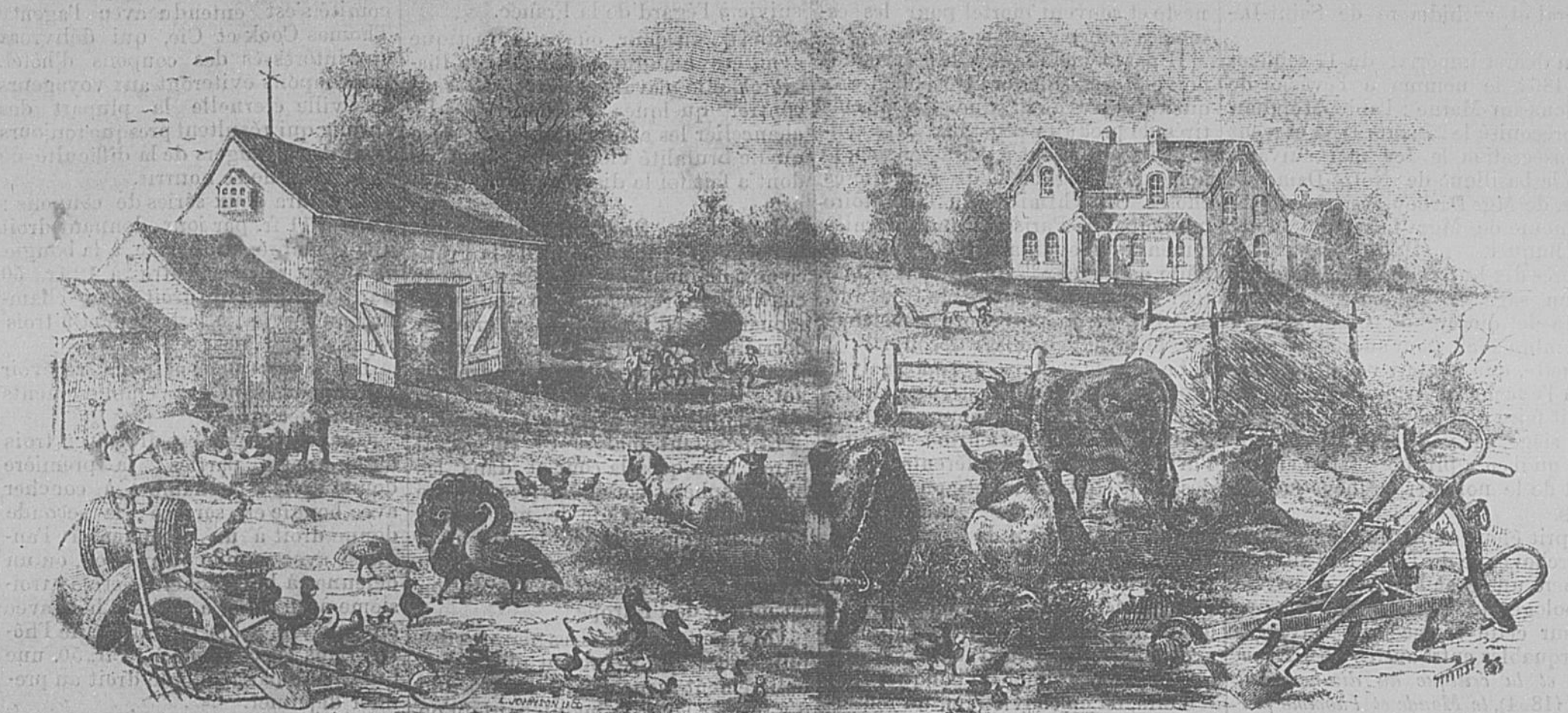


JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

3eme Année

Jeudi 14 Février, 1884

No 2

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraît tous les JEUDIS et contenant tout
les nouvelles de la semaine.Prix de l'abonnement : —UNE PIASTRE
POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,
EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

En Syrie

Wassa pacha, nouveau gouverneur général du Liban, est affable envers tout le monde. Il écoute grands et petits avec bienveillance.

Il paraît avoir une connaissance profonde des lois et règlements du pays, et une volonté bien résolue de se faire rendre justice par les tribunaux, conformément à ces lois et règlements. En ne laissant rien à l'arbitraire, il donne partout pleine et entière liberté aux tribunaux, tout en se réservant le contrôle à lui-même.

Un réforme utile et même nécessaire vient d'être opérée par son ordre. Dans les tribunaux de première instance, il n'y avait qu'un juge, pouvant ne tenir aucun compte de ce que pensait son adjoint.

Ces tribunaux n'en avaient que le nom. Le juge étant seul, ses sentences étaient souvent arbitraires.

Aussi le gouvernement central de la montagne craignant cela, avait-il restreint le pouvoir de ces petits tribunaux.

Le juge n'était compétent que pour les conventions. Pour les délits comme pour les crimes, il ne pouvait qu'instruire la cause et envoyer son instruction au tribunal d'appel. Cela faisait courir tous les hommes qui avaient des procès pendants à Beit-Eldine ou à Hadat, résidences d'été et d'hiver du gouvernement central.

Wassa pacha commence à former

de vrais tribunaux dans les sept kaïmakamats ou sous-préfectures du Liban. Ils devront être composés de trois magistrats, un président et deux membres, d'un juge d'instruction, d'un greffier et de deux commis.

Ces tribunaux pourront rendre la justice dans les contraventions et dans les procès pécuniaires jusqu'à 1 000 piastres (200 francs), et leurs sentences seront sans appel. Ils jugeront tous les délits et toutes les affaires d'argent, mais avec la faculté pour les parties perdantes d'en appeler. Dans les causes criminelles, ces tribunaux ne seront pas compétents, sinon pour les instruire.

En outre, Wassa pacha change beaucoup de fonctionnaires.

Ce n'est pas ce qu'il fait de mieux, car souvent il n'y a rien à gagner dans ces changements. Il cherche à faire des économies pour se passer, dans l'administration, de l'allocation que la Porte doit payer à la montagne et qu'elle ne veut ni ne peut payer.

Cependant le nouveau gouverneur général du Liban n'est pas craint, et les affaires du pays sont en souffrance. Les malfaiteurs commencent à se montrer, et le crédit et la sécurité diminuent sensiblement.

Les missionnaires protestants américains à Beyrouth sont divisés entre eux. Depuis bientôt une année ils mènent une vie scandaleuse ; des polémiques, des disputes continuelles diminuent sensiblement leur influence. Leur école de médecine est en décadence. Nous espérons que celle des pères Jésuites commencera bientôt à supplanter l'autre.

Plusieurs de ces Américains et la plupart de leurs élèves sont francs-maçons (on sait déjà que nous avons deux loges à Beyrouth). Quelques-uns sont athées. D'autres sont fanatiques dans leur croyance religieuse. Il y a inégalité de gain parmi les ministres. Une revue scientifique doit recevoir les articles venant de n'importe quelle source. Voilà autant de raisons de discorde.

Le Houran est un district du Vilayet de la Syrie politique actuelle, situé au delà de Damas. C'est l'Arabie romaine.

Le Houran est habité par des mu-

sulmans, des Druses et des chrétiens, catholiques et schismatiques, tous de rite grec. Ce pays est entouré par des tribus de Bédouins. Ceux-ci ressemblent à des loups ravisseurs.

Cependant, les catholiques du Houran sont religieux. Leur archevêque, Mgr Ajjare, les visite assez souvent, tient en main leurs affaires, s'occupe de leur avenir et de l'instruction des enfants. Ainsi leur sort s'améliore.

Les schismatiques en sont jaloux. Etant plus ou moins délaissés par leur évêque, plusieurs villages sont venus dernièrement se jeter entre les bras du prélat catholique. Son Excellence a été heureuse de les recevoir dans le giron de l'Eglise. Elle les a visités, leur a ouvert quelques écoles primaires et continue à s'occuper d'eux. D'autres viendront bientôt, nous l'espérons, se mettre sous la houlette du bon pasteur.

CENTENAIRES

On lit dans un journal l'intéressant article suivant :

L'année 1884 voit revenir les centenaires qui suivent :

284—Élévation au trône impérial de Dioclétien, trente-neuvième empereur. Né en Dalmatie et affranchi par le sénateur Annulinus, il se montra implacable ennemi du nom chrétien. La persécution qu'il entreprit fut la dernière dans l'âge héroïque du christianisme.—Dioclétien, qui avait abdiqué en l'an 305, meurt consumé par la rage de n'avoir pu anéantir la foi de Jésus-Christ.

384—Symmaque fait venir à Milan saint Augustin, qui professe la rhétorique et se convertit au christianisme.—Le pape saint Damase meurt après dix années deux mois et dix jours de glorieux pontificat.

584—Fin de la domination des Suèves en Espagne, sous Léovigilde. Les Visigoths se convertissent, peu après, au christianisme.

884—Terrible incendie de l'abbaye du Mont-Cassin, par les Sarrazins.—Charles-le-Gros succède sur le trône impérial à Louis et Carloman.

1084—Saint Grégoire VII appelle à son aide, contre l'empereur d'Alle-

magne Henri IV, le duc normand de Naples, Robert Guiscard, qui oblige l'empereur à se retirer de Rome.

1584—Mort de saint Charles Borromée, archevêque de Milan et cardinal de la sainte Eglise.—Don Pierre Ponce invente une méthode pour instruire les sourds-muets.—Henri IV, roi de Navarre, devient, par la mort du duc d'Anjou, l'héritier de la couronne de France.—Ayant abjuré plus tard le calvinisme, il a fondé la branche des Bourbons qui a régné en France.

1684—Leibnitz introduit le calcul différentiel, dont l'invention lui est contestée par Newton.—Mort de Pierre Corneille.

1784—Mesmer divulgue le magnétisme animal.—Voyage de Joseph II en Italie ; son concordat avec le Saint Siège pour la nomination aux bénéfices ecclésiastiques en Lombardie.

Mgr Meignan

La Défense donne les détails suivants sur le nouvel archevêque de Tours :

Mgr Meignan, évêque d'Arras, qui vient d'être appelé à recueillir la succession du vénérable archevêque de Tours, Mgr Colet, est un prélat correct en tout : dans son style, dans sa parole, dans ses gestes, dans ses vêtements et même dans son train de maison. Il a la physionomie douce et spirituelle, le regard vif et intelligent, le caractère très conciliant.

Né à Denazé, dans la Mayenne, le 11 avril 1817, il a fait ses études à Château-Gontier, à Angers et au séminaire du Mans, où ses succès servirent à le mettre plus tard en relief dans le haut enseignement.

M. Meignan fut ordonné prêtre le 13 juin 1840, par Mgr Bouvier, évêque du Mans, qui le nomma professeur au collège libre de Tessé. Appelé quelque temps après, par Mgr Affre, à la direction des études, au petit séminaire de Notre-Dame des Champs, à Paris, l'abbé Meignan fut ensuite choisi comme aumônier des Dames de la Légion d'honneur à Saint-Denis, et devint successivement vicaire des paroisses Saint-André, Saint-Joseph et Sainte-Croix.

En 1862, il obtint la chaire d'Ecri-

ture sainte à la Sorbonne, et fut choisi l'année suivante par Mgr Darboy, archevêque de Paris, comme vicaire général et archidiacre de Saint-Denis.

Un décret impérial du 17 septembre 1864 le nomma à l'évêché de Châlons-sur-Marne; l'abbé Meignan fut préconisé le 27 mars 1865, et reçut la consécration le 1er mai suivant, dans la basilique de Notre-Dame de Paris, de Mgr Darboy, assisté en cette cérémonie de Mgr Lavigerie et de Mgr Buquet.

Après dix-huit années d'administration sage et prudente, le prélat quitta le diocèse de Châlons le 20 septembre 1882, pour succéder à Mgr Lequette, que la mort venait d'enlever à l'évêché d'Arras. Mais il ne devait faire que passer sur ce nouveau siège, car voilà à peine dix-huit mois qu'il en a pris possession, et l'on vient de le nommer archevêque de Tours.

Esprit élevé et distingué, le nouvel archevêque de Tours a d'ailleurs consacré une grande partie de sa vie à l'apologétique chrétienne; il a publié sur cette science des ouvrages remarquables, entre autres : *Les Evangiles et la critique au dix-neuvième siècle* (1864), *le Monde et l'homme primitif selon la Bible* (1869), etc. Il a de plus collaboré au *Correspondant* et écrit de nombreuses brochures.

Voici, à un autre point de vue, une anecdote qui montre le caractère vraiment français du vénérable prélat :

Pendant la guerre de 1870, les officiers prussiens ayant un jour voulu habiter son palais épiscopal, l'évêque de Châlons abandonna aussitôt ses appartements, et n'y reparut qu'après le départ de nos ennemis. Il se cantonna dans le secrétariat de l'évêché, et ne fit même pas à ces messieurs l'honneur d'un coup de chapeau.

A cette époque, les francs-tireurs de la Marne ayant fait sauter les rails de la ligne de l'Est, les Prussiens décrétèrent, un beau matin, qu'ils se feraient accompagner sur les trains par des notabilités de la ville.

Sans perdre un instant, Mgr Meignan s'en alla trouver le commandant de place qui resta stupéfait en entendant le prélat lui demander de faire partie du prochain voyage.

Mgr Meignan est un prélat de doctrine, ferme et courageux d'un dévouement au Saint-Siège égal à celui de son éminent ami, Mgr Dupanloup.

Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'instruction publique.

Pax in charitate, tel est la devise de ce prélat, dont tous les travaux ont été inspirés par le désir de convaincre avec charité les ennemis de l'Eglise qu'ils ne trouveront pas en dehors d'elle la paix recherchée par tous les hommes de bonne volonté.

Le Cognac d'aujourd'hui

Une des plaies de l'époque actuelle est l'alcoolisme. Presque tous les jours, les médecins chargés d'examiner un criminel, coupable d'assassinat ou de tout autre méfait, répondent que l'assassin est un abruti par l'alcool, que cette boisson malfaisante a dérangé son cerveau, l'a fait descendre au niveau de la brute, ce qui diminue sa responsabilité.

Nous sommes de ceux qui estiment que l'alcool est un poison et le générateur de bon nombre de maladies, qui ne vont pas jusqu'à l'abrutissement, mais qui portent la ruine partout où elles vont se fixer. En effet, comment en serait-il autrement ? On boit aujourd'hui des "eaux-de-vie" où l'esprit de vin est tout à fait absent, tirées des betteraves, des pommes de terre, des semelles de bottes,

etc., etc., en un mot un "chnaps" supportable tout au plus pour un estomac de Prussien, mais toujours funeste et souvent mortel pour les estomacs français.

Il paraît même que les ivrognes doivent se trouver très heureux quand ils n'avaient que des alcools tirés de produits végétaux. Très souvent ils s'exposent à déguster sous le nom de "cognac" de singulières choses. Un chimiste du laboratoire municipal de Paris racontait dernièrement qu'il avait analysé "une bouteille de cognac" qu'un consommateur lui avait apportée, le trouvant, disait-il, "trop poivré." Or, voici ce que le savant chimiste découvrit :

Le cognac soumis à son analyse provenait de l'urine recueillie, paraît-il, dans les casernes pour de l'engrais ! Le chimiste a affirmé que de l'urine traitée par différents procédés avait été transformée en glucose, et comme la glucose est du sucre impur, on avait pu la convertir en alcool. En colorant cet alcool avec un peu de caramel ou du cachou, ou en ayant fait un "bon cognac" à quarante-cinq sous le litre, après y avoir ajouté un peu d'acide sulfurique pour lui donner du bouquet !

Voilà, on en conviendra, un renseignement propre à modérer la passion des ivrognes pour le rogommes. Que ceux de nos lecteurs qui connaissent de ces malheureux leur placent ces lignes sous les yeux. Ils sauront au moins, s'ils ne se corrigent pas, qu'ils s'abrutissent, non seulement avec du poison, mais aussi avec de la saleté.

France et Espagne

Bien irréfléchis sont les radicaux français qui souhaitent en ce moment une révolution républicaine en Espagne, et qui se flattent que ce serait de leur part une riposte heureuse au voyage du prince impérial d'Allemagne.

Ils ne se rendent pas compte que du coup leur République risquerait de se faire un ennemi, et un ennemi redoutable, du gouvernement qui avait été jusqu'ici son principal, son unique protecteur en Europe. En effet, la faveur que nos jacobins ont rencontrée depuis douze ans à Berlin ne doit pas leur faire illusion sur le motif et sur la limite de cette faveur.

Ce qu'on permet, ce que même on attend d'eux, c'est de bouleverser la France, de désorganiser ses institutions, de gaspiller ses finances, de détruire sa paix religieuse et sociale, de lui aliéner toutes les autres puissances, de la compromettre dans de lointaines aventures.

C'est dans cette vue qu'on les avait aidés, en 1879, à triompher des conservateurs, et certes on a dû être satisfait de la façon dont ils se sont acquittés de leur besogne; ils n'ont pas trompé l'espoir qu'on avait fondé sur eux. Mais il y avait une condition : c'est que l'œuvre de désorganisation ne s'étendrait pas hors de France.

On croyait n'avoir rien à craindre sous ce rapport; on se flattait que notre République aurait assez sotte posture et assez laide figure pour n'exercer aucune séduction; on comptait même qu'elle ferait, pour l'éducation des peuples étrangers l'office de l'ivrogne.

Mais, le jour où l'on s'apercevrait qu'on s'était trompé, le jour où apparaîtraient au dehors quelques symptômes, nous ne dirons pas de séduction, — l'expression serait impropre, — mais de contagion, soyez assurés que les dispositions changeraient et que les protecteurs de la veille prendraient une attitude tout opposée.

Aussi bien, depuis quelque temps, était-il facile d'apercevoir, à Berlin, certains doutes, non sur la moralité,

— c'est chose dont on s'inquiète peu dans la patrie du grand Frédéric, — mais sur l'innocuité de la tactique suivie à l'égard de la France.

Déjà, au jour où cette tactique avait été inaugurée par M. de Bismarck, elle n'avait pas été sans rencontrer quelques résistances. Le chancelier les avait dominées; avec quelle brutalité victorieuse, c'est ce dont a fait foi la disgrâce de M. d'Arnim.

Depuis lors, la désorganisation, l'abaissement et l'isolement de la France aux mains des républicains, et par contre l'empressement de toutes les monarchies d'Europe à se grouper derrière l'Empire Allemand, comme pour s'éloigner et se défendre de notre République, n'étaient pas faites pour donner tort à M. de Bismarck.

Et pourtant, malgré ce succès, il paraît bien qu'à la cour et dans les hautes sphères conservatrices d'outre Rhin, on se demande de nouveau si l'on n'a pas joué un jeu dangereux, si l'on peut impunément alimenter ou même tolérer un foyer de révolution au milieu de l'Europe.

On reçoit d'ailleurs les plaintes des puissances qui se croient plus particulièrement menacées, et impossible d'y fermer l'oreille, maintenant qu'on les a groupées derrière soi, dans une sorte de Sainte-Alliance.

Si, dans de telles circonstances, survient une révolution en Espagne, elle apporterait probablement un argument décisif à ceux qui désirent voir changer l'attitude de M. de Bismarck à l'égard de la République française.

Celui-ci, d'ailleurs, serait peut-être le premier à faire cette Révolution. Ce à quoi il tient, en cette affaire ce n'est pas au moyen, qui peut varier suivant les circonstances, mais au but, qui est l'affaiblissement de la France.

N'est-ce pas encore un procédé pour y arriver que de soulever contre elle les méfiances et les ressentiments de l'Europe conservatrice ? Qui pourrait même affirmer que, dans sa pensée, telle ne fût pas la conclusion, prévue dès le premier jour, de la tactique qui lui avait d'abord fait offrir à nos radicaux une protection si vite et si patement acceptée ?

Nous avertissons donc nos républicains français que rien ne pourrait leur être plus funeste, à l'heure actuelle, que la naissance d'une République sœur en Espagne.

"Mais, nous diront-ils peut-être avec surprise et méfiance, d'où vous vient cette sollicitude à l'égard de la République ? On vous croyait plus désireux de la tuer que de la faire vivre."

Oui, sans doute, nous la détestons, et voulons en débarrasser la France; mais, entre les moyens de la détruire, il en est un que notre patriotisme répudie : c'est celui qui ferait intervenir l'étranger. Une telle intervention, d'ailleurs, risquerait trop d'atteindre la France par-dessus la République. Voilà pourquoi nous vous avertissons, et désirons sincèrement vous voir tenir compte de notre avertissement.

(Journal des Villes et des Campagnes)

Pèlerinage belge à Rome

Le comité central des œuvres pontificales en Belgique organise pour le mois de février un grand pèlerinage national à Rome, Lorette et Assise.

Ce pèlerinage sera présidé par Mgr Vanden Branden de Reeth, évêque d'Erythrée, auxiliaire de Malines.

Le départ aura lieu le 10 février, et le retour s'effectuera vers le 10 mars.

Le *Bien public* de Gand annonce

que le succès du pèlerinage belge à Rome est d'ores et déjà assuré.

Pour la commodité des pèlerins, le comité s'est entendu avec l'agence Thomas Cook et Cie, qui délivrera aux intéressés des coupons d'hôtel. Ces coupons éviteront aux voyageurs à la ville éternelle la plupart des ennuis qui résultent presque toujours pour des étrangers de la difficulté de se loger et de se nourrir.

Il y aura deux séries de coupons : l'une à 11 fr. par jour, donnant droit à la chambre, au service, à la bougie et à deux repas; l'autre à 12 fr. 50 par jour, donnant droit à la chambre, au service, à la bougie et à trois repas.

Les hôtels choisis pour recevoir ces coupons sont des établissements de premier ordre.

Chaque coupon est divisé en trois ou en quatre parties : la première donne droit à la chambre à coucher avec bougie et service; la seconde donne droit à un déjeuner à l'anglaise avec viande ou poisson, ou un déjeuner à la fourchette; et la troisième à un dîner à table d'hôte avec ou sans vin, selon l'habitude de l'hôtel. Dans les coupons à 12 fr. 50, une quatrième partie donne droit au premier déjeuner.

Les coupons sont établis de telle façon que l'on peut détacher la seule partie que l'on veut utiliser; soit le dîner, le déjeuner ou la chambre. Le voyageur conserve ainsi son entière liberté d'action et peut accepter une invitation sans crainte de perdre la valeur de son coupon, qui est remboursable.

Les voyageurs devront toujours, en arrivant, prévenir les propriétaires d'hôtels qu'ils sont porteurs de Coupons Cook, afin d'être reçus avec tous les égards qui leur sont dus.

Dans le cas où nos voyageurs aient à se plaindre de quoi que ce soit, ils sont invités dans un intérêt commun à en aviser aussitôt l'administration.

Si deux voyageurs occupent une chambre à un ou deux lits, il faut se servir d'un coupon pour chaque personne. Cependant les deux coupons donnent droit à une chambre supérieure.

Chaque livret de coupons contient un approvisionnement pour cinq ou six jours.

Les coupons d'hôtel seront envoyés par l'entremise de la Direction du Pèlerinage belge.

Belgique

A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Nous recevons, dit le *Journal de Rome*, l'*Annuaire de l'Université catholique* pour 1884. C'est le quarante-huitième volume de cette série. Comme les précédentes, il donne une physiologie très vivante de tous les faits saillants de la vie universitaire pendant l'année passée, et l'analyse des travaux des diverses conférences et des rapports présentés.

L'*Annuaire* contient quantité de chiffres curieux. En voici quelques-uns :

Des élèves de 1882-83, 1451 sont Belges et 107 étrangers. La province belge qui fournit le plus d'étudiants à Louvain est le Brabant, dont le total est de 325; celle qui en donne le moins est le Luxembourg, 41.

Parmi les étudiants étrangers, nous en remarquons 8 du Brésil, 9 de l'Allemagne du Nord, 12 de France, 17 des Pays-Bas, 5 de l'Uruguay, 1 de Malte, 1 du Chili.

Si l'on compare les chiffres d'inscription des années anciennes à ceux des années plus rapprochées, nous arrivons également à des chiffres curieux. En 1834-35, le total des inscriptions était de 86; dix ans après, en

844-45, il s'élevait à 777 ; en 1864-65, l'Université de Louvain comptait 764 élèves ; dix ans après, le total montait au chiffre majestueux de 1160. On sait ce qu'il est pour l'exercice courant.

La liste des étudiants admis aux grades académiques par l'Université pendant l'année 1882-83, mentionne entre autres, pour la *théologie*, neuf bacheliers en théologie, deux bacheliers en droit canon, deux licenciés en théologie, un licencié en droit canon, trois docteurs en théologie ; — pour les *sciences politiques et administratives*, deux candidats, épreuve préparatoire, et neuf docteurs ; — pour la *diplomatie*, un candidat qui a subi avec distinction la première épreuve de l'examen diplomatique, M. Merry del Val, de Madrid.

Les écoles spéciales des arts et manufactures, du génie civil et des mines ont admis pendant l'année 28 élèves ordinaires au premier examen ; 19 élèves aux examens de passage de la première année d'études à la 2^e ; 15 aux examens de passage de la 2^e à la 3^e, 18 à l'examen de passage de la 3^e à la 4^e, et 21 aux examens de sortie.

Depuis 1836, année de sa résurrection, l'Université catholique a délivré 5 292 diplômes de droit, 5 837 diplômes de médecine, 3 552 diplômes de philosophie et lettres, 3 112 diplômes des sciences. Total 17 598 diplômes.

Depuis 1835, 41 321 étudiants ont passé sur les bancs de l'*Alma Mater*.

L'*Annuaire* contient également la liste fort longue des savantes publications faites par le corps enseignant pendant l'exercice.

Persécution en Chine

On lit dans le dernier numéro des *Missions catholiques* :

Nous recevons à la dernière heure des nouvelles dont on pourra apprécier la gravité. Nous les complétons la semaine prochaine ; elles montrent la fermentation qui existe dans les provinces chinoises voisines du Tonkin, et elles ne légitiment que trop les appréhensions que nous avons pu concevoir pour nos missions.

Ce n'est pas la première fois que cette Eglise naissante du Kouang-Si est en butte à la fureur de Satan et de ses suppôts. Il semble même que l'enfer s'acharne contre elle d'une manière toute spéciale, pour empêcher la foi de pénétrer dans cette contrée. Un des premiers missionnaires qui l'évangélisa, le vénérable Chapdelaine, y cueillit la palme du martyre.

Depuis, il n'est pas de complots qui n'aient été ourdis, pas de tracasseries qui n'aient été faites, pas de persécutions qui n'aient été soulevées pour empêcher les missionnaires de pénétrer, de s'établir et de travailler dans le pays, pour décourager leur zèle et même leurs entreprises.

Aujourd'hui c'est le district de San-pankiao qui est le théâtre de la persécution ; le conversions y devenaient très nombreuses, il n'en fallait pas davantage pour amener une bande de forcenés et soulever un orage, dont les conséquences matérielles et surtout morales sont encore à réparer.

Voici ce que M. Pernet, missionnaire au Kouang-Si, écrivait au pinceau et à la hâte, le jour même de son arrestation.

Monseigneur,

Ce matin, 5 octobre, pendant que je disais la sainte messe, trois à quatre cents misérables ont envahi la maison ; je n'ai pu quitter que la chasuble. Les portes enfoncées, j'ai été saisi et frappé à coups de plat de sabre, j'en ai le corps tout meurtri. On m'a ôté tous mes habits, excepté

mon pantalon et ma chemise. On voulait me tuer ; on me lia les mains derrière le dos à une poutre qui soutient le toit de la salle d'étude des latinistes, d'où j'ai vu tout le pillage.

On veut tuer aussi le P. Lavest.

Une première fois on me détache et on me mène, ou plutôt on me traîne, bien que je n'aie pas fait la moindre résistance, dans le *hakteing* (salle de hôtes) où les uns veulent me massacrer, et les autres me défendre.

Enfin, on me ramène et l'on me rattache à la colonne.

J'ai fait à Dieu le sacrifice de ma vie, j'espère qu'il l'acceptera. Je vous prie de me bénir ; grâce à Dieu, je n'ai à me reprocher aucune faute grave.

Le pillage fini, j'ai été entraîné ici les mains liées derrière le dos. Je ne sais trop où je suis. On dit qu'à vingt-cinq ans il est dommage que je meure. On veut que je me rachète, mais impossible d'y penser ; ils exigent pour le moins mille taëls. Donc ma mort est décidée. *Deo gratias* ! Le motif de la religion n'est pas étranger à ma mort. Je désire qu'elle serve au bien de la mission. Que le bon Dieu vous conserve longtemps au Kouang-Si, et qu'il protège les missionnaires. On m'a laissé mon scapulaire.

Votre enfant soumis et obéissant jusqu'à la mort.

J. PERNET

miss. ap. du Kouang-Si
5 octobre 1883.

Dans une autre lettre, en date du 10 octobre et adressée à M. Delpech, supérieur du séminaire des Missions étrangères de Paris, M. Pernet, toujours prisonnier, confirme la nouvelle de son arrestation, et donne quelques détails.

Foung-foung-kign, en prison.
le 10 octobre 1883.

Notre mission est encore à l'épreuve. J'ai été pris à San-pan-kiao, le 5 courant, vers cinq heures du matin, pendant que je disais la messe. C'était le 1^{er} vendredi du mois, le P. Lavest était en tournée : je devais, après le saint sacrifice, faire le chemin de la croix avec les chrétiens. Le bon Dieu en a disposé autrement. Que son saint nom soit béni en tout, partout et toujours !

Si je n'ai pas été tué, c'est par une protection de la sainte Vierge. On m'a appliqué bon nombre de coups de plats de sabre. On m'a dépouillé de tous mes habits. On m'a lié à une colonne d'où j'ai pu voir tout le pillage, il y avait là trois à quatre cents forcenés que je crois être soudoyés par le prétoire. La suite nous en donnera la preuve. J'ai été détaché une fois et conduit à la salle de réception, où l'on voulait me tuer. Quelques-uns des assaillants s'y sont opposés. On m'a attaché de nouveau.

Le pillage terminé, on m'a conduit ici, les mains liées derrière le dos, nu-pieds, sans chapeau ; le ciel était couvert d'abord, il pleuvait même un peu, mais le soleil reparut et devint très ardent. J'étais tranquille et résigné ; jamais mon cœur n'a été si bien en paix que depuis. Mon scapulaire seul m'a été laissé.

A présent on ne parle plus de me tuer. Le prétoire agit, et demain je dois être conduit à Quay-Yun pour être mené à Canton ou à Hong-Kong. Je souffre des coups appliqués sur le cœur ; je ne mange pas, mais je compte sur la divine Providence pour demeurer dans ma chère mission du Kouang-Si, afin d'y travailler encore à la gloire de Dieu.

Les gens du prétoire, craignant, en effet, que je ne meure en route, veulent recommencer leurs vieilles histoires. L'envoyé du mandarin de Quay-Yun dit, en m'abordant :

« Le peuple ne veut pas de vous ;

que venez-vous faire ici ? »

La réponse était prête. Les milliers de cathécumènes qui se préparent ici même au baptême et qui demandent le Père à grands cris me fournissaient une preuve irréfutable. Il se tut...

Le P. Lavest a été arrêté le lendemain 6 octobre par la même bande à Cha-tong, dont il visitait les chrétiens et les catéchumènes. Hier matin, quand je m'éveillai, je trouvai à côté de moi un petit billet du P. Lavest, ainsi conçu :

« Courage ! je suis entre les mains de la même bande ; ce soir trois cents furieux doivent venir pour me tuer ; d'autre part on agit pour me délivrer. Qu'arrivera-t-il ? tout est entre les mains de la divine Providence. Si je ne suis pas massacré, demain matin je serai à Quay-Yun. »

Le courrier du P. Guimbretière, qui m'a envoyé papier, plumes et encre, est parti trop matin pour me donner des nouvelles. Qu'est-il advenu à mon confrère ? Chaque jour, à chaque instant, je prie pour que le bon Dieu éclaire nos malheureux persécuteurs et les convertisse.

Après ma délivrance, je vous écrirai les détails de mon arrestation.

Le 6 octobre, M. Lavest, cerné de toutes parts par ses persécuteurs, écrivait à la hâte le billet suivant :

6 octobre.

Je suis cerné, impossible d'échapper. Je suis inquiet du P. Panet, pris et emmené, et de mes chers enfants des deux orphelinats. J'aurais bien voulu voir Mgr Foucard. D'ailleurs je suis très tranquille et heureux de souffrir un peu pour mes péchés. Je ne sais ce qui arrivera.

Priez pour moi, pauvre pêcheur ; tout en N.-S. et en Marie-Immaculée.

J.-M.-F. LAVEST.

Miss. ap. K.-Sy.

En nous transmettant ces premiers détails du désastre qui frappe sa mission, Mgr Foucard ajoute :

La cause de cette persécution, c'est la haine de la religion et l'abandon des mandarins ; depuis l'expédition du Tonkin, ils ne tiennent plus compte des traités. J'espère que nos confrères, qui ont souffert plus ou moins, auront la vie sauve. Quant à nos établissements, ceux qui ont été détruits comme les autres, ils sont toujours entre les mains de la divine Providence...

Village des Mennonites

M. le Révd Père Bitscher publie l'étude suivante dans le *Manitoba* :

Les Mennonites sont presque tous établis dans des villages : fort peu vivent isolés sur leurs terres. Ces villages, qui sont fort nombreux, comprennent de 20 à 40 familles. Voici comme ils procèdent à leur établissement :

Lorsqu'il s'agit de former un nouveau village, leurs chefs choisissent un emplacement qui leur paraît convenable. Ils tracent d'abord une rue extrêmement longue, puis de chaque côté ils divisent le terrain en lots d'un peu plus de 200 pieds de largeur sur une longueur plus ou moins grande, selon la nature du terrain.

Chaque mennonite qui veut s'établir dans ce nouveau village et qui a l'âge requis pour prendre son homestead, reçoit son lot avec un ordre de faire inscrire en son nom un quart de section qu'on lui indique pour son homestead.

Les nouveaux colons construisent ensuite les maisons dans un ordre symétrique sur les lots qui leur sont tombés en partage, les maisons sont invariablement élevées à une certaine distance de la rue ; elles n'ont qu'un étage, une toiture très élancée et sont presque toujours couvertes de chaume ; la terre nue en forme presque invariablement le plancher, les mai-

sons sont presque toutes construites en troncs d'arbres ; elles sont très chaudes, bien entretenues, généralement propres et meublées avec une grande simplicité ; plusieurs même sont très confortables.

On y voit des lits de plume bien chauds, des armoires d'origine russe et des bancs servant tout ensemble de sièges, d'armoires et de bois de lits. Un grand fourneau en briques ou en terre se trouve au milieu de la maison et y entretient jour et nuit une chaleur égale. Ces fourneaux sont ordinairement chauffés avec de la paille ou du fumier sec ; ce qui ne manque point de répandre au loin une odeur souvent peu agréable aux étrangers. Les Mennonites sont amateurs de couleurs vives, aussi leurs fenêtres et leurs meubles sont ordinairement peints en un rouge ou un bleu fort criard.

On trouve souvent plusieurs familles dans la même maison, puisque les enfants restent chez leurs parents, jusqu'à ce que les moyens leur permettent de se construire des demeures sur leurs lots.

Adjacente à la maison, s'élève une construction bien plus grande, qui sert d'écurie, d'aire à battre, de grenier, de remise, etc. Les étables des Mennonites sont bien conditionnées. En général, on trouve dans leurs bâtiments toutes les commodités voulues pour la bonne exploitation d'une ferme.

Devant les constructions est invariablement une grande cour entre la rue et la maison, et derrière les constructions un grand potager soigneusement implanté d'arbres, de fleurs et de légumes, le tout est entouré d'une clôture en bois, de formes variées selon l'idée et les moyens d'un chacun. Le reste du lot sert pour la culture.

Les Mennonites ne cultivent point leurs propres homesteads, mais les lots de terre assignés par leurs chefs. Les terrains à foin sont partagés de même en lots. Une partie des terres d'un village est réservée pour le pâturage, où un pâtre conduit chaque jour les troupeaux de la localité.

Ce système des Mennonites rappelle naturellement la communauté des biens, que leurs pères les Anabaptistes, ont prêchée, mais dont eux ne parlent point dans leurs professions de foi.

L'arrêt Poubelle, prohibant les chiffonniers à Paris, a soulevé d'acrimonieux débats. Cinquante mille chiffonniers vont se trouver sur le pavé.

Cela va mettre fin à la coutume de jeter dans la rue les débris des ménages.

Mais il ne faut pas le nier, ces arrêts subits qui arrivent comme un coup de foudre sont inhabiles, et mécontentent le peuple.

Les chiffonniers ne sont pas une institution nécessaire, mais là où elle existe et où on veut la faire disparaître, quand elle compte cinquante mille membres, il convient d'y aller avec prudence.

La ville de Londres ne compte pas moins de 100 000 enfants abandonnés qui errent dans les rues et forment l'élément dans lequel se recrute le personnel des prisons.

A Liverpool, 25 000 enfants vivent dans un abandon absolu, n'ayant d'autre domicile que la rue et finissant presque fatalement par le crime.

Les ouvriers dans la Nouvelle-Angleterre

Lundi, 4 février courant, on a dû commencer à mettre en opération la réduction des salaires des ouvriers dans la plupart des villes de la Nouvelle-Angleterre.

Voici ce que dit à ce sujet l'*Abeille* de Lowell :

"L'opinion générale est que cette réduction ne sera pas de longue durée. Elle n'affectera que les trois ou quatre mois pendant lesquels s'écoulera le surplus de la fabrication.

"Dans plusieurs villes on appréhende des grèves sérieuses parmi les ouvriers, qui ont déjà commencé à avoir des réunions pour délibérer sur la conduite à tenir au moment où la baisse des salaires prendrait effet.

"La réduction du travail aux deux tiers du temps ordinaire n'est pas vue d'un meilleur œil. Dans les deux cas, il faudra subir la loi du fabricant. Ces changements atteignent également la classe ouvrière et la classe commerciale.

"Il suit de ce qui précède que la classe ouvrière, sujette à des excès de luxe, peu en rapport avec ses moyens, devra de toute nécessité pratiquer l'économie. Ceux qui auront en la sagesse de faire des économies s'apercevront peu de la crise ; mais il en sera tout à fait autrement pour les prodigues.

"C'est plus que jamais le temps de calculer les dépenses d'après les revenus."

Une autre conséquence bien pratique c'est que nos compatriotes ne doivent pas avoir une confiance illimitée dans la fortune, aux États-Unis.

Si l'on veut absolument s'établir aux États-Unis pourquoi ne pas aller vers l'ouest dans le Minnesota, le Michigan, où l'on trouve des centres Canadiens, et où l'on vit de la vie des champs comme ici.

La vie de l'atelier, quoiqu'on en dise, ne va pas à une poitrine canadienne.

Que feront ces innombrables familles établies dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre ? On parlait pour faire de l'argent. Une fois là on négligeait de faire des économies : ou si on en faisait, le plus souvent elles disparaissaient dans le coffre des créanciers. Que reste-t-il en perspective à ces malheureux ?

Revenez, canadiens, revenez à la patrie.

Il y a encore des champs où vous retrouverez la vie paisible de l'agriculteur, il y a des usines où vous aurez de l'ouvrage, et surtout il y a des cœurs amis qui vous aimeront et qui dans un moment critique vous aideront.

Souffrir sur la terre étrangère, s'est souffrir double peine. Chomer en pays étranger c'est perdre double gages.

Question d'existence

Sous ce titre en lisait dans le *Nouvelliste*, l'autre jour :

M. Alphonse Karr écrivait tout récemment :

"Il faut le répéter sans relâche : "Dans l'agriculture consiste la vraie richesse de la France, et c'est "comme à un incendie qu'il faut "courir à l'agriculture ; c'est une "question d'existence. Le ministère

"de l'agriculture devrait être le centre du gouvernement, et les autres "ministères se grouperaient autour "de lui.

"C'est ce ministère que devrait "occuper le chef du cabinet, comme "le commandant d'une flotte monte "sur le vaisseau le plus important et "y fait hisser son pavillon d'amiral."

Nous devrions bien tenir le même langage dans notre pays.

Comme pour la France et peut-être plus que pour la France, l'agriculture est la principale richesse du Canada.

Nos hommes d'Etat n'ont pas l'air à s'en douter et pourtant cela est.

L'agriculture chez nous devrait primer toutes les autres questions et former la base principale du programme que nos chefs de gouvernement entendent réaliser.

Avec Alphonse Karr, nous sommes tenté de dire que pour nous l'agriculture est une question d'existence et que plus nous tarderons à la considérer comme telle moins nous avancerons dans la voie du progrès, moins nous comprendrons les véritables intérêts du pays.

Le Rév. P. Cazeau

CONCOURS DES FIDÈLES
Funérailles

S'il eût fallu des preuves de la haute vénération et de l'affection profonde que la population catholique de Montréal de toutes classes, de toutes nationalités, avait pour le Rév. P. Cazeau, on les eût eues dans le concours empressé des fidèles qui n'ont cessé de venir en foule vénérer sa dépouille mortelle, et par là rendre un éclatant hommage à ses rares mérites et à ses vertus.

A peine avait-il fermé les yeux que, de tous les quartiers de la ville, arrivaient ceux que les circonstances et les œuvres si considérables du Rév. Père avaient mis en relation plus intime avec lui. Toute l'après-midi de dimanche, jusque fort tard dans la soirée, la chambre mortuaire n'a pas désempli : c'étaient les principaux membres du clergé, qui, tant de fois et dans les circonstances les plus difficiles, sont venus s'éclairer à la lumière de ses sages conseils ; c'étaient ses amis de cœur, et combien ils étaient nombreux ! qu'il avait si souvent comblés de témoignages de bonté, charmés par son affabilité, sa science, sa sagesse, l'octueuse amabilité de ses entretiens ; c'étaient les malheureux qu'il avait consolés, réconfortés, soutenus dans les circonstances les plus pénibles de la vie ; c'étaient les citoyens les plus remarquables de notre monde social, dont il était le guide par excellence, dans les plus grandes difficultés de leur carrière ; c'étaient ses anciens élèves, ses nombreux enfants spirituels, ses pénitents, surtout les dignes enfants de St-François, ces édifiants tertiaires dont il était le directeur depuis plusieurs années.

Le révérend Père mêlait à la gravité d'un religieux et à la dignité d'un supérieur d'ordre, une amabilité douce, gracieuse, enjouée, quasi enfantine, qui de prime abord lui gagnait tous les cœurs. On le respectait religieusement, on le vénérât même ; mais toute sa personne respirait une telle bonté que de suite on se sentait avant tout et par dessus tout son ami. Oh ! combien de larmes ont coulé, auprès de ce lit funèbre qui portait les restes du plus aimable des amis, du plus dévoué des protecteurs, du plus tendre des pères !

Combien il était chéri de tous les jeunes élèves qu'abrite aujourd'hui le collège des Jésuites ! A peine leur ont-ils annoncé la triste nouvelle de sa maladie mortelle, que sur toutes les figures, même celles des plus jeunes, se peignait la plus profonde douleur. Et lorsque Dieu l'eut enlevé à leur affection enfantine, il n'y eut qu'une voix dans tout le collège pour dire que tous avaient perdu un père, le meilleur des amis.

Mais ce qui n'était d'abord que l'ex-

pression des sentiments de la maison des Jésuites, des sentiments de familles pour ainsi dire, se généralisa et devint une démonstration publique. Du moment où, lundi, le corps fut déposé dans l'église du Gesù, jusqu'à ce que le tombeau se fût refermé sur ces restes vénérés, un concours extraordinaire de fidèles encombra la vaste enceinte de l'église, et se succéda en flots pressés auprès du catafalque.

Tous voulaient contempler une dernière fois cette douce figure où se reflétait encore toute la sérénité d'une âme sainte ; tous voulaient faire toucher à ses mains quelques objets de piété.

On se disputait, comme une relique précieuse, une feuille, une fleur des nombreuses couronnes dont l'amitié et la piété avaient honoré sa tombe. On ne pouvait se lasser de le contempler ; il semblait que sa bouche éloquentement parlait encore, et versait le baume d'une céleste consolation dans le cœur de tous ses amis pressés autour de lui.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à neuf heures.

Autour d'un cercueil de bois d'une simplicité touchante, ne brûlaient que cinq ou six cierges.

Nulle tenture, nul ornement : juste que dans la mort, le fils de saint Ignace gardait son vœu de pauvreté ! jusqu'au moment solennel où la voix publique proclamait ses rares vertus, ses mérites éminents, sa sainteté, il accomplissait à la lettre son vœu d'humilité chrétienne !

L'église du Gesù était encombrée comme aux jours des plus grandes solennités. Et ce n'était pas pour faire partie d'une suite paradant par les rues qu'on s'y était rendu. On était là pour prier, pour verser des larmes, avec des prières venant du cœur.

La cérémonie funèbre était présidée par Sa Grandeur Mgr de Montréal, ayant pour ses deux assistants d'honneur deux supérieurs des maisons des Jésuites, les RR. PP. Vignon, supérieur de la maison des Trois-Rivières, et Saché, supérieur de la maison de Québec.

Le Rév. P. Targeon, recteur du collège Ste-Marie, était célébrant à l'office.

Au chœur, on remarquait d'abord leurs Grandeurs NN. SS. Taché, archevêque de Saint-Boniface, et O'Brien, archevêque d'Halifax, le vénérable bienfaiteur de nos grandes œuvres catholiques, Mgr Vinet, le Rév. Père Hudon, provincial des Jésuites, le Rév. Père Charaux, supérieur du noviciat du Sault au Récollet, les RR. PP. Brown, Point, Lopino, Ponche, Hamon, Lory, et tous les Pères de la maison de Montréal, les RR. PP. Lefebvre, supérieur, et Lecomte, de la maison des Oblats de M. I. de Montréal, le Rév. Père Bélanger, supérieur de St-Viateur, maison des sourds-muets ; monsieur le chanoine Leblanc, et le Rév. M. Emard, de l'Evêché de Montréal ; M. Sentenne, curé de Notre-Dame, les RR. MM. Giband, Picard, Desrochers, L'Evesque, de St-Sulpice, curé de Notre-Dame ; les RR. PP. Lecoq et Hamon, du grand séminaire de St-Sulpice ; les RR. MM. Deguise, Campeau, Boudrias et Filiatrault, du petit séminaire de St-Sulpice ; les Rév. MM. Racicot, Supérieur du Bon Pasteur, Beaudet, Vice-Recteur de la succursale de l'Université-Laval ; MM. les curés Lavallée, de St-Vincent de Paul avec deux de ses vicaires, MM. Gaboury et Meunier ; Dubuc, du Sacré Cœur, avec deux de ses vicaires, MM. Aubry et Lévesque ; Primeau, curé de Boucherville ; Martin, curé de Vandrenil ; Toupin, de Saint-Patrice ; Maillet et Tallet, de St-Jacques ; Auclair, de St-Jean-Baptiste et Dufault, vicaire ; Britz, du St-Enfant Jésus ; Decarie, de St-Henri ; Salmon, de St-Gabriel, de la Pointe St-Charles et Fahey, vicaire ; Maréchal, curé et Beauchamp, de N.-D. Degrâce ; Séguin, de Ste-Cnnégonde ; une députation du collège de St-Hyacinthe.

MM. Les curés : Lonergan de Ste-Brigite avec M. Dugas l'un de ses vicaires ; S. Lonergan de Ste-Marie, avec M. Kiernon, l'un de ses vicaires ; les RR. MM. U. T. Kavanaugh, Codère, Roussin, F. Kavanagh, Z. Aillard et S. Aillard de Ste-Agathe, Huet, J. B. Proulx, Larocque ; M. l'abbé Ovide Beaubien assistant à la cure de St-Pierre Rivière du Sud, paroisse du défunt, accompagnait quatre des parents du défunt, Madame Lillois sœur du défunt et son époux M. Lillois et MM. Charles et Godefroi Letourneau frères de mère du R. P.

Il y avait aussi des députations de la maison des RR. Frères de la charité de St-Vincent de Paul et de toutes les maisons des vénérables frères des écoles chrétiennes.

Voilà, autant que nous avons pu le constater, les principaux membres du clergé qui emplissaient le chœur du Gesù. L'on conçoit que la nouvelle du décès n'ayant pu être donnée que par les journaux de lundi matin, grand nombre d'amis éloignés n'ont pu être mardi matin à Montréal.

Dans la nef, l'on remarquait d'abord les nombreuses députations de toutes les communautés de femmes non cloîtrées de Montréal. Les RRdes Sœurs de la Providence, les RRdes Dames du Sacré-Cœur et les RRdes Sœurs Grises étaient au premier rang.

Les anciens élèves du collège Ste-Marie, après avoir passé les résolutions que nous avons publiées hier, assistaient en corps au service.

Tout autour du catafalque étaient réunis les MM. du Tiers-Ordre, ayant à leur tête, leur éminent préfet, M. F. X. Lanthier. Ce sont eux qui après avoir fermé autour de celui qui a été par excellence le soldat du Christ, une espèce de garde d'honneur, ont eu l'inestimable avantage de lui rendre les derniers devoirs, de le coucher dans sa bière et de clouer son cercueil.

Grand nombre de ce que la société catholique de Montréal compte de plus distingué, assistaient à ces funérailles. Il nous serait tout à fait impossible de les énumérer tous. Citons entr'autres MM. les professeurs des écoles de médecine Victoria et de l'Université Laval, entr'autres MM. les Drs D'Orsennens, Ringston, Durocher, Desjardins, Mignault, etc. Les honorables juges Berthelot, T. J. J. Loranger, L. O. Loranger, Jetté et Mathieu ; les honorables sénateurs Armand et Trudel, Son Honneur le Recorder de Montigny, M. P. B. Mignault, président de l'Union Catholique, MM. les avocats Bourgois, De Lorimier, Beauchamp, Prendergast, administrateur de l'*Etendard*, MM. les Drs Bourque, Turgeon, etc. M. le notaire Garand, MM. Derome, Ducharme, etc., etc.

On concevra facilement que, dans la foule compacte qui encombrait l'église et vu qu'il n'y a pas eu de défilé, il a été impossible de nous procurer les noms d'une foule d'hommes distingués qui sans doute étaient présents. La cérémonie des funérailles a commencé par la récitation de l'office des morts, sous la présidence du révérend Père Recteur.

Cette psalmodie grave du chœur, à laquelle se mêlaient les voix de la foule impressionnait profondément et donnait une idée saisissante de la majesté et de la sainteté de la vie religieuse et des grands mystères de la mort et de nos fins dernières que la circonstance invitait à méditer.

Le chœur des élèves, sous la direction du Rév. Père Cazeau, a exécuté les différents morceaux de chant et le *libera*.

Un solo admirablement chanté par M. Beers, ancien élève, a surtout impressionné profondément l'auditoire.

A dix heures et demie, la foule se retira silencieusement ; et bientôt après un nombreux cortège de prêtres, de religieux et de citoyens, surtout les membres du Tiers Ordre en corps, suivit les restes du vénéré défunt jusqu'au noviciat des RR. PP. Jésuites au Sault au Récollet, où il a été déposé dans le caveau de la compagnie.

Après avoir dit un dernier adieu à celui qui fut pour nous, un bienfaiteur, un ami et un protecteur, qu'il nous soit permis de transmettre à la population catholique de Montréal et de toute la Province, l'expression de profonde gratitude et les remerciements que nous avons recueillis de la bouche du Rév. Père Recteur du collège Ste-Marie, pour les innombrables marques de sympathies qu'elle a données aux Rév. Père Jésuites en cette douloureuse circonstance, et pour le suprême et si éloquent hommage qu'elle vient de rendre à la mémoire du Rév. Père Cazeau.

L'Etendard

Le Monde se prononce énergiquement contre la Compagnie du Pacifique qu'il accuse de s'être mis dans l'embarras par sa propre faute.

Les produits agricoles et la protection

Une chose qui serait difficile à prouver, c'est que la protection a eu de mauvais effets sur l'écoulement des produits agricoles.

L'effet de l'imposition d'un tarif élevé sur les grains importés au Canada, a eu des résultats dignes de remarque.

Faire produire à un pays ce qu'il consomme, est un excellent système économique. Tout le monde a à y gagner, surtout les cultivateurs.

Eh bien ! voici un petit tableau tout plein d'enseignements sur cette importante question.

IMPORTATION POUR CONSOMMATION

	1878	1882	1883
Orge, minots	26 204	9 491	16 465
Blé d'Inde	3 400 562	1 812 552	1 515 725
Avoine,	2 071 513	74 548	217 492
Pois,	9 584	3 639	2 353
Seigle,	110 228	1 447	74
Blé,	1 519 703	345 909	36 897
Farine de blé			
d'Inde, barils	226 572	134 306	129 948
Fleur,	311 706	172 517	264 956

On voit par ce tableau que le marché local a augmenté de beaucoup. La consommation n'a pas diminué.

On remarquera que l'importation de l'avoine a surtout diminué. En 1878 nous importions 2 071 513 minots d'avoine des Etats-Unis, l'année dernière seulement 217 492.

Dans les différents grains et farines énumérés, l'importation a baissé de 9 829 124, boisseaux en 1878, à 3 848 526, en 1883, soit une augmentation de plus de 6 000 000 dans notre commerce intérieur.

On ne pourra pas attribuer cela à nos magnifiques récoltes. Non. Lors de la dernière année de l'ancien tarif pendant que nous importions plus de deux millions de boisseaux d'avoine et plus d'un million de boisseaux de blé des Etats-Unis, nous exportions deux millions trois cent mille minots d'avoine récoltés en Canada et quatre millions quatre cent mille minots de blé, indiquant que la nécessité des importations n'étaient pas causée par le manque de récoltes.

A première vue on serait tenté de croire que les exportations ont dû diminuer.

Tout au contraire. Dans la plupart des cas de l'augmentation est considérable.

Voici encore un petit tableau qui indique ce qu'il en est :

EXPORTATIONS

	1878	1882	1883
Blé, minots	4 393 535	3 845 035	5 867 458
Pois,	2 420 044	3 521 493	2 339 287
Avoine,	2 340 062	4 146 954	1 024 053
Orge,	7 267 393	11 588 446	8 817 219
Seigle,	415 825	1 281 678	1 047 809
Farine, barils	476 431	469 739	439 046
Foin, tonnes	17 269	90 647	93 740
Malt, minots	614 199	1 171 580	1 329 958

Pour l'orge, le blé d'Inde, l'avoine, les pois, le seigle, le blé, la farine en boisseaux, le total de la diminution des importations se chiffre par 5 502-478 et le total de l'augmentation des exportations pendant le même laps de temps par 2 322 033 minots.

Voilà ce qu'a fait la protection pour les cultivateurs.

On viendra après cela nous dire que ce n'est qu'un leurre.

A-t-elle moins fait pour l'industrie ? Le nombre de manufacture a

augmenté d'une manière prodigieuse.

Dans ce développement inouï de la vigueur et de l'activité nationale peut-on raisonnablement dire que la protection n'est pour rien ? Plus que cela, peut-on raisonnablement l'accuser d'être préjudiciable à nos intérêts industriels et agricoles ?

Hommage au Canada

Ce n'est pas sans un sentiment de vive satisfaction, sans quelque orgueil même, que nous lisons dans le beau livre du grand économiste Le Play sur *L'Organisation du travail*, le passage qu'il consacre spécialement au Canada, et particulièrement à la province de Québec.

Cet infatigable observateur, que la mort nous a ravi trop tôt, donne à son article un titre extrêmement intéressant pour la fierté canadienne : *Une grande nation modèle de notre temps*. Son livre est de 1871, quatrième année de la confédération canadienne; il est fort curieux de voir comment il formule son jugement. Nous devons nous borner, pour aujourd'hui, à en donner le début, du moins en substance.

"Les petites nations, dit-il, et les gouvernements locaux qui réunissent la plupart des institutions et des mœurs que l'on peut citer comme modèles, ne sont pas rares de notre temps ; mais il en a toujours été autrement des grandes nations.

"Chaque fois que, suivant mon plan d'étude, j'ai pu m'instruire auprès des autorités sociales signalées à la fois par l'opinion publique et l'excellence de leur pratique, j'ai résumé mon enquête dans cette question :

"Quelles ont été dans le passé, et "quelles sont, de nos jours, les "grandes nations modèles ?"

"A cette question j'ai presque toujours reçu la même réponse : l'Espagne sous le règne d'Isabelle et de Ferdinand (1479-1504), la France sous Louis XIII (1659-1661), l'Angleterre depuis le règne de George III, les Etats-Unis depuis la présidence de Washington.

"J'ai souvent constaté, dans le cours de mes travaux, la supériorité de ces deux premiers modèles, et je ne me permettrais pas d'affirmer qu'elle soit en voie de se perdre.

"Au milieu de la corruption qui se manifeste depuis dix ans en Angleterre, et surtout aux Etats-Unis, nul ne saurait discerner encore s'il s'agit ici d'une décadence réelle, ou seulement d'une de ces défaillances momentanées dont aucun peuple ne saurait se défendre.

"Cependant, alors même que le premier cas se réaliserait, l'humanité ne resterait pas sans modèles : elle les retrouverait dans la confédération britannique de l'Amérique du Nord.

"Cette nation, composée à son début de quatre Etats, est déjà puissante ; et, en raison de l'immensité de son territoire, elle peut compter sur de hautes destinées."

Bornons-nous pour aujourd'hui à ce début de l'étude de Le Play ; puissions-nous mériter toujours de former un vrai modèle des institutions sociales.

Un vieux missionnaire canadien

M. l'abbé Brouillet, est décédé le 5 février, à Washington, à 5 heures de l'après-midi.

Il a puisé sa maladie dans une course faite l'année dernière, au Lac au Diable, pour affaire concernant la mission qu'y desservent les Sœurs Grises.

Voici une notice biographique publiée par M. E. Mallet, de Washington :

M. l'abbé Brouillet (Jean-Baptiste Abraham) est né au village St-Jean-Baptiste, près de Montréal, vers 1812. Il fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe, et fut ordonné prêtre par Mgr Bourget, en 1837.

"Lors de la nomination de Mgr Blanchet au siège épiscopal de Walla-Walla, dans l'Oregon, il fut choisi par sa Grandeur comme vicaire-général et se rendit avec son ordinaire dans le territoire de Washington. Quelque temps après l'établissement de la mission presbytérienne d'Umatilla, une tribu de la nation des Cayuse se souleva et massacra celui qui la desservait, le Dr Whitman, ainsi que sa femme et un grand nombre de blancs qui y étaient employés. Par leur prudence et leur sagesse, M. l'abbé Brouillet et Mgr Blanchet réussirent à empêcher un soulèvement général. Après avoir sauvé la vie aux missionnaires protestants répandus dans cette région, ils réussirent à rétablir la paix. Si étonnante que soit la chose, nous devons constater cependant que les missionnaires catholiques furent plus tard accusés, par ceux-là même qu'ils avaient sauvés, d'avoir été les instigateurs du massacre.

"M. l'abbé Brouillet a écrit plusieurs brochures pour se défendre lui-même, ainsi que son évêque, contre ces infâmes accusations.

"Depuis plusieurs années, il réside à Washington, D. C., en qualité de représentant des évêques de l'Ouest, pour régler les affaires dans lesquelles l'Eglise et l'Etat sont intéressés, principalement celles qui se rapportent aux affaires des sauvages.

"C'est pour mieux y arriver qu'il a fondé le Bureau des Missions Catholiques chez les Sauvages, corps politique constitué légalement.

"Après sa mort, M. l'abbé Brouillet reposera, croit-on, au cimetière catholique de cette ville (*Mount Olivet*) ; ses funérailles seront faites par le Bureau des Missions Sauvages.

Trop de politique

On lit, dans le *Travailleur*, les remarquables paroles suivantes, que nous livrons à la méditation de nos lecteurs :

La politique a pris une trop large part dans les aspirations de notre jeunesse, les arts et les sciences en ont souffert. Nous avons, chez nous, les matériaux, le talent pour créer des œuvres littéraires durables ; cependant, à quelques exceptions près, nous avons fait peu pour enrichir le trésor national des productions du génie.

Depuis 1840, on a écrit des montagnes de polémiques, on s'est usé dans les luttes acrimonieuses. Des jeunes Canadiens remarquables, que les aptitudes et le talent appelaient ailleurs, sont apparus, mais entraînés dans la politique, ils ont ruiné leur santé, et sont morts à peine arrivés à l'âge des pensées vigoureuses.

Si la moitié de ce talent inutilement dépensé eût été employé au développement de notre littérature ou de nos ressources matérielles, à l'amélioration constante de notre position sociale et économique, au progrès de notre peuple, notre pays

serait plus prospère, plus respecté, aurait un crédit enviable, sa prépondérance serait incontestée dans la Confédération, et le peuple Canadien ferait justement l'admiration de ses voisins.

"L'esprit de réforme dans l'éducation de la jeunesse, dans l'administration de la chose publique, une plus grande latitude dans la discussion des questions d'intérêt matériel, rétabliront l'équilibre dans notre société et accompliront des merveilles."

POTHIER.

La fabrication des allumettes

Il y a au Canada 27 fabriques, produisant 32 millions d'allumettes par jour, soit douze milliards par an.

Ce chiffre énorme donne une proportion de 6 allumettes par jour par tête.

Et encore ne comptons-nous pas la consommation des importations, qui sont considérables.

Aux Etats-Unis, la production est de 285 millions d'allumettes par jour mais ce pays en importe, proportionnellement, encore plus que le Canada.

L'Italie nous expédie beaucoup d'allumettes en cire, mais c'est en Suède et en Norvège que se trouvent les plus grandes fabriques du monde et cette industrie y est une source de revenu très importante.

Les manufactures de Jonkeping, Smaland, Wersersborg et Mariesbad expédient leurs produits dans le monde entier et surtout aux Etats-Unis, où la demande de cet article est si grande que la fabrication allumettes suédoises et norvégiennes a doublé depuis quelques années.

C'est à Jonkeping que se trouve la plus ancienne fabrique d'allumettes du monde. Elle a été fondée il y a cent ans. Les produits primitifs ne ressemblaient guère à ceux de nos jours, et alors qu'on en fabriquait à peine un million en une année, on en produit aujourd'hui plusieurs millions par jour.

Les forêts de Smaland fournissent le bois tant pour les boîtes que pour les allumettes. On se sert surtout du bois d'épinette.

En Suède, le transport est rapide et peu cher. On transporte les marchandises aux ports de mer en cinq jours.

Cette industrie est une des plus sûres qui existent, et on a peu d'exemples qu'une fabrique d'allumettes ait fait faillite.

D'après le rapport de M. B. Hay, président de la manufacture de Jonkeping, le dividende déclaré l'année dernière a été de cinquante pour cent. Pendant les cinq années précédentes, il avait été de 45 pour cent.

M. Hay ajoute qu'il espère arriver à 72 pour cent cette année.

On serait tenté de croire que les incendies sont fréquents dans ce genre d'industrie. C'est une erreur, et on constate au contraire qu'un sinistre de ce genre est plus rare dans les fabriques d'allumettes que partout ailleurs. L'explication en est bien simple, c'est que les plus grandes précautions y sont prises et qu'on est constamment sur ses gardes.

Lors de l'incendie des moulins Eddy à Hull, tout a été dévoré par les flammes, excepté la fabrique d'allumettes.

Outre la Suède et l'Italie, il y a encore d'autres pays qui exportent cet article en Amérique, et les plus importants sont la Russie, la Bohême et la Hongrie.

Les milliards d'allumettes importés chez nous et nos voisins pourraient, cependant, être fabriqués au Canada à un prix de revient aussi minime qu'en Europe, et ce avec bénéfice, puisque cette industrie enrichit tous ceux qui l'exploitent.

Echos de la Capitale

7 janvier 1884.

M. Ouimet propose la seconde lecture du bill rétablissant le double mandat. Il prétend qu'en passant cet acte il veut tout simplement laisser aux législatures le droit qu'elles ont de déclarer si elles veulent accepter dans leur enceinte les membres du Sénat et de la chambre des communes.

Le vote est pris et le bill de M. Ouimet est renversé par 102 voix contre 59.

A la séance du soir, M. Ouimet demande copie des correspondances échangées entre les diverses législatures provinciales et le parlement fédéral au sujet du réajustement du subside fédéral.

Lors de la confédération, le revenu des douanes était de \$11 580 000, ce qui faisait \$3.75 par tête, payés au trésor.

Il fut décidé que pour indemniser les provinces des pertes qu'elles faisaient en transmettant le droit de percevoir ces revenus, le parlement accorderait 80 cts. par tête.

Mais les conditions sont changées.

Les provinces paient beaucoup plus qu'alors et reçoivent moins en proportion.

Ces 80 cts devaient servir à pourvoir aux frais de l'administration de la justice, des asiles, des hôpitaux, etc. Mais au lieu de \$322 236 que coûtait en 1867 l'administration de la justice et de \$27 946 pour les asiles et hôpitaux il nous fallait dépenser en 1881, \$497 000 pour l'administration de la justice et \$213-828 pour les asiles et hôpitaux dans la province de Québec.

Le revenu du trésor fédéral augmente avec la population des provinces, les dépenses de ces provinces augmentent, seul le subside reste le même.

M. Ouimet demande que l'on porte à \$1 par tête le subside accordé.

Il parle aussi des sacrifices faits par la province de Québec pour construire de nombreux chemins de fer qui ont été d'un intérêt général.

M. Landry appuie la motion. Lors de la confédération il fut entendu que le gouvernement fédéral prendrait les dettes des provinces. Celles de la province de Québec et Ontario s'élevaient à \$62 000 000 celle de la Nouvelle Ecosse à \$9 186 756 celle du Nouveau Brunswick à \$8 000 000.

La repartition du subside devrait être plus équitable. Ontario reçoit 62 cts, par tête, Québec 70 cts, la Nouvelle Ecosse 80 cts, le Nouveau Brunswick \$1.42, l'île du Prince Edouard \$1.51 le Manitoba \$3.47, la Colombie \$4.22.

M. Amyot traite la question au point de vue de la Confédération. Il prétend que la fin proposée par les pères de la Confédération n'est pas atteinte. On voulait pourvoir au frais de la justice, des asiles et hôpitaux par ce subside, or ce but n'est pas atteint. Et pourtant il est de l'intérêt de la Confédération que la justice soit bien administrée et que la province prenne soin des malades.

Au lieu d'être de 21½ p. c. dans la proportion du revenu des douanes

et de l'accise, le subside n'est plus que dans la proportion de 10 p. c.

M. Landry demande un état indiquant le montant dépensé dans chacune des provinces pour travaux faits dans ces provinces, en distinguant les sommes prises sur le capital et celles imputables au revenu. Il prétend que la province de Québec a reçu beaucoup moins que les autres.

8 février.

M. Ives a repris le débat sur la question du Pacifique.

Il prétend que la compagnie du Pacifique est le meilleur agent pour la colonisation du Nord-Ouest.

La compagnie publie des annonces dans plus de quatre cents journaux. C'est là un bon moyen de faire connaître les terres du Nord-Ouest.

En construisant immédiatement le Pacifique, au lieu de le terminer en 1891, c'est six années de commerce transcontinental qu'on gagne. Ce gain paiera l'intérêt de la somme prêtée par le gouvernement. La preuve de l'importance de son commerce, c'est la guerre que lui font les autres compagnies américaines.

M. Ives prend ensuite à partie le discours de M. Blake qu'il réfute longuement.

Il démontre les avantages du chemin de fer canadien sur le Pacifique américain.

M. Ives démontre ensuite la nécessité pour le Pacifique d'augmenter le trafic dans les provinces de l'est par l'achat de nouvelles lignes et autres, afin d'être en mesure de réduire le taux de transport dans le Nord-Ouest sur les grains, instruments aratoires, etc.

Il termine en invitant l'opposition à présenter un moyen plus pratique pour terminer promptement le Pacifique Canadien.

11 février.

M. Amyot, demande copie de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et celui de la Province de Québec au sujet de l'école de marine à Québec. Il est du devoir du gouvernement fédéral de maintenir des écoles de navigation dans les principaux ports Canadiens.

MM. Valin, Landry et Riopel apprennent cette demande.

M. Fortin parle en faveur de cette école : mais il regrette que la Province de Québec soit obligée de quêter du secours à Ottawa pour la maintenir.

Sir Hector Langevin, dit que la province de Québec ne vient pas quêter à Ottawa elle ne demande que ce qui lui est dû.

L'honorable M. Chapleau explique les circonstances dans lesquelles l'école de navigation a discontinué.

M. Royal propose la formation d'un comité spécial composé de MM. Scott, Ross, Watson, Dawson, Abbott, White (Cardwell), Woodworth, Foster, Paint, Brecken, Baker (Victoria) et de l'auteur de la motion pour prendre en considération la question de la navigation de la Baie d'Hudson.

M. Royal prononce sur cette question un discours élaboré dans lequel il insiste sur l'importance d'un essai de navigation de la Baie d'Hudson.

Sir John dit qu'il n'est pas impro-

bable que l'on ne fasse bientôt l'essai de cette navigation.

L'honorable M. Blake soulève de nouveau le débat sur le Pacifique.

Il s'en suit un débat très vif entre Sir Charles Tupper et Sir Richard Cartwright.

Le cabinet local

Le cabinet local est maintenant complètement constitué. Voici comment il est composé définitivement :

L'honorable M. Ross, — Premier, et Ministre des Travaux-Publics et de l'Agriculture.

L'honorable M. Taillon, — Procureur-Général et leader de l'Assemblée Législative.

L'honorable M. Robertson, — Trésorier.

L'honorable M. Flynn, — Ministre des Chemins de Fers.

L'honorable M. Lynch, — Ministre des Terres de la Couronne.

L'honorable M. Blanchet, — Secrétaire-Provincial.

Le ministère Ross est l'objet de bien des jugements contradictoires. Il ne donne pas satisfaction à tout le monde ; c'était inévitable. Rien de surprenant à ce que les libéraux soient marris de rester à la porte où ils ont tant de fois frappé en vain. Rien de surprenant non plus à ce que toutes les nuances du parti conservateur n'aient pas acclamé avec enthousiasme le nouveau cabinet. Plaire à tous est une chimère, surtout pour les hommes politiques.

Les plaintes et les récriminations du parti libéral ne peuvent guère nous préoccuper. Que nous font les colères des écrivains de l'*Electeur* et les dédains des hommes de la *Patrie*. Ces messieurs ne sont pas encore au pouvoir : il est naturel et raisonnable qu'ils se dépitent. Ce qui est important dans les circonstances actuelles, c'est l'opinion conservatrice. C'est elle qui a besoin d'être étudiée, d'être éclairée, d'être fixée, disons le mot, d'être rassurée.

Que faut-il penser du nouveau cabinet au point de vue conservateur ? Hélas ! il n'est point parfait. La perfection n'est pas de ce monde, et s'il fallait la chercher quelque part ici-bas, ce ne serait pas dans les gouvernements issus du jeu parlementaire. L'honorable M. Ross a trop d'esprit pour croire avoir fait ce miracle : un cabinet irréprochable. Mais il faut être juste et ne pas refuser d'admettre ce qui est évident. L'administration actuelle nous paraît être un véritable progrès sur la précédente. Chacun des quatre nouveaux ministres est homme de réelle valeur. On ne saurait refuser à l'honorable M. Ross beaucoup de jugement et d'expérience. Il a donné une grande preuve d'intégrité et de fermeté de caractère, en sacrifiant sa position de ministre de la Couronne pour ne pas sanctionner un marché qu'il n'approuvait pas. Bon débater, il s'est distingué surtout dans deux campagnes mémorables : l'une contre le gouvernement Joly, lors du refus des subsides ; l'autre contre la vente du chemin de fer du Nord, qu'il combattit vaillamment avec M. deBoucherville. L'honorable M. Ross est un vieux conservateur,

ennemi des aventures et peu sympathique aux aventuriers. Il a entrepris une tâche difficile ; nous lui souhaitons sagesse et succès.

L'honorable M. Taillon est une des plus brillantes personnalités du parlement actuel. Loyal, intègre, homme de principes, doué d'une vive intelligence et d'un remarquable talent de parole, il peut jouer au pouvoir un beau et noble rôle.

Le nouveau trésorier, — qui est l'ancien, — est, croyons-nous, l'homme le plus compétent qu'il fût possible de placer à ce poste. Ce vieux financier connaît mieux que personne les tristes secrets du trésor provincial, ayant été presque constamment à la tête de nos finances depuis la Confédération. Quant à l'honorable M. Flynn, il peut avoir commis des fautes, mais il est reconnu comme l'un des plus forts *débaters* de la Chambre.

Voilà pour les capacités et les talents. Mais ce qui constitue surtout à nos yeux la supériorité de la nouvelle administration, c'est qu'on ne peut raisonnablement la suspecter d'être soumise à l'influence occulte que l'on dénonce depuis trois ans. En bonne justice, on ne saurait, par exemple, accuser les honorables MM. Ross, Taillon et Robertson d'être les esclaves de M. Chapleau, ou les instruments aveugles de M. Sénécal. Eh bien ! c'est là un grand pas de fait vers le mieux. Avec le ministère Ross, nous pouvons espérer de rentrer dans la tradition conservatrice qui veut que les ministres servent le pays par le parti, et non que le pays serve le parti pour les ministres.

Donc, que doit faire en ce moment le parti conservateur ? Accorder au nouveau cabinet un essai loyal. Nous n'entendons pas par là conseiller la neutralité armée, mais ce concours raisonnable et éclairé qu'un parti ne doit pas refuser aux hommes honorables choisis dans son sein pour administrer la chose publique, en des temps difficiles. C'est ce que nous semblent suggérer à la fois et l'intérêt du parti, et celui du pays.

Les finances

Le discours de l'honorable M. Robertson à Sherbrooke est d'une importance majeure. M. le Trésorier ne se dissimule pas les difficultés : il les envisage dans leur réalité, sans cependant être trop effrayé.

Le déficit de l'année dernière s'est élevé à \$300 000, et, outre les emprunts, une somme de \$717 000 a été payée pour le chemin de fer du Nord, des subsides aux autres chemins et pour les dépenses courantes, de sorte qu'on peut conclure que les déficits ont été annuellement de \$3 à \$400 000.

Ces déficits indiquent un état de chose qui ne peut plus être toléré, si l'on veut s'arrêter dans la voie des moyens extraordinaires pour prendre le dessus.

Mais, ajoute l'honorable M. Robertson, n'allez pas supposer que je considère les affaires de la Province dans un état désespéré, ou que le seul moyen de sortir de la difficulté soit de recourir à la taxe directe.

Si les membres de la législature

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

LA LANGUE FRANÇAISE DANS ONTARIO

(Suite)

Sandwich, le 11 février 1884.

Il serait bien futile de nous arrêter indéfiniment à célébrer les vertus de nos ancêtres, nous frottant les mains et nous reposant nonchalamment sur les gloires de leur nom. Noblesse oblige, dit une maxime bien connue. C'est le cas pour nous ; et plus nous reconnaissons de mérite chez nos pères, plus nous devons nous croire obligés de nous rendre dignes d'eux.

Le contact avec nos voisins les anglais nous a portés à leur faire de regrettables concessions. Partout où ils se sont trouvés quelque peu en nombre, plus soucieux que nous de leur caractère national, ils se sont attachés à nous arracher un à un nos usages, à transformer nos coutumes, afin de nous faire perdre toute idée de garder entre eux et nous cette différence de caractère pouvant les tenir dans une sorte d'infériorité nationale qui aurait froissé leur amour-propre.

La concession la plus fâcheuse que nous leur ayons faite, est celle de l'abandon de quelques-unes de nos écoles canadiennes-françaises à une direction directement anglaise.

Nous avons le cœur navré, quand, aujourd'hui encore, malgré tout le zèle ardent de notre Inspecteur primaire, nous savons que les écoles de la Belle-Rivière, d'Amherstburg, centres essentiellement canadiens, dès leur origine, n'ont plus de français que par manière d'acquiescement, et que cette langue s'y éteint graduellement sans qu'aucune autorité locale s'en émeuve, et sans que la population en murmure sérieusement. C'est se laisser exécuter avec une indifférence rare et avec un sang-froid inexplicable. Selon les paroles tristement célèbres qui ont été dites sur Charles VII, roi de France ; on ne peut perdre plus gaiement, non pas son royaume, mais la plus précieuse perle d'une immortelle couronne.

Nous ne comprenons pas jusqu'à quel point peuvent avoir la conscience tranquille ceux qui, par leur position, ont mission de veiller à ce que les écoles publiques fonctionnent toujours dans le plus grand intérêt de tous.

Toutefois cela nous paraît une bien grande responsabilité à assumer devant le pays sans compter les incalculables conséquences qui s'en suivront à tout jamais, autant au point de vue religieux et plus même qu'au point de vue de l'honneur national. La pensée du mal qui peut se prévoir est un poignant cauchemar pour tout ceux qui parmi nous sont sincèrement religieux et patriotes. Nous sommes autorisés à donner toute publicité à des témoignages de ce genre que nous recueillons tous les jours dans nos entrevues avec nos vieillards à cheveux blancs, dont le cœur et l'âme ont été trempés aux sources d'un enseignement aussi français que religieux.

Quand nous prédisons au trop fameux Jules Ferry ministre français qu'il peut s'attendre tout prochainement à avoir à bâtir des prisons en France en proportions directes des écoles sans Dieu qu'il érige à tant de frais pour les contribuables nous pouvons, par un même raisonnement prédire aux Canadiens français qu'ils peuvent s'attendre à voir leurs églises devenir désertes en proportions directes du relâchement qui se produira parmi eux pour l'étude du français, trop heureux s'il n'y a pas quelques prisons de plus à bâtir.

Ces faits là sont du domaine public, tout le monde reconnaît la vérité de ce que nous avançons. Cependant, il se trouve des hommes

qui passent pour intelligents parmi nous, et qui dorment d'une insouciance inqualifiable sans que la pensée d'un mal aussi grand semble ni les toucher ni même les préoccuper.

Dieu nous gardera d'un tel effondrement social. Il surgira dans ces centres quelques hommes qui prendront à cœur les intérêts de nos traditions. C'est à nos sociétés Saint-Jean-Baptiste d'intervenir ardemment dans d'aussi graves questions, se multipliant partout pour ne laisser aucun de nos groupes canadiens hors de l'heureuse influence qu'elles sont appelées à exercer.

(A suivre)

VARIÉTÉ

Il nous est tombé sous la main, tout dernièrement, un article du *Catholique Illustré*, publié à New-York, dont le fond nous a paru tellement étrange et erroné qu'il nous semble mériter d'être relevé.

S'appuyant sur des statistiques prises, nous ne savons à quelles sources, cette feuille prétend qu'en France, il se trouve une notable partie de la population qui vit à la campagne dans des résidences communes avec les animaux, dont la construction se rapproche des cabanes primitives.

Nous avons habité la France ; nous l'avons parcourue d'un bout à l'autre, et cependant nous témoignons n'avoir jamais rien rencontré de semblable dans toute l'étendue du pays. Nous avons trouvé de bien modestes habitations, laissant sans doute beaucoup à désirer et pour l'élégance et même pour l'entretien. Mais un fait qui nous a frappé partout c'est d'apprendre invariablement que les demeures dont veut parler le *Catholique Illustré*, sont pour la plupart habitées par ces familles étrangères à la nation, qui vont se cramponner au sol dans l'espoir d'y arriver à un petit droit de cité, et d'y vivre en attendant, de la charité publique plus grande, mieux pratiquée en France que dans aucun pays du monde entier. Quant aux français à qui on pourrait reprocher de se contenter d'une telle existence, nous voudrions qu'il fût permis à l'Américain au Yankee de se présenter avec sa famille dans son luxe effréné, en face de ces sobres et laborieuses familles françaises qui vivent en bas de l'échelle de l'opulence. Quel contraste, frappant dans la comparaison ! D'un côté un physique développé, une forte constitution, une santé à toute épreuve, des figures rayonnantes de couleurs naturelles, des enfants nombreux, robustes, bravant toutes les intempéries et résistant aux fatigues ; à tout cela s'ajoute généralement la satisfaction, le contentement, le bonheur même chez tous, voilà la famille française attachée au sol.

Si nous comparons la famille du Yankee, nous remarquerons un physique amaigri, une figure allongée, blême, à moins qu'elle n'ait reçu l'empreinte de quelques teintes artificielles. Constitution débile ne pouvant ni soutenir les rayons du soleil, ni le refroidissement de l'atmosphère ; trouvant fatigue à tout, ne pouvant se transporter d'un lieu à un autre sans un véhicule quelconque. Le corps chargé d'habilements qui le tiennent comme dans un étui ou un étou. En somme au physique, le Yankee ne sera bientôt plus qu'un tube digestif, s'étant défait graduellement des gracieuses formes humaines.

Parlerons-nous de sa famille qui se compose d'un enfant quand sa femme a pu ou voulu lui faire ce don qui après tout n'est pas un trésor, car autant vaudrait acheter un bébé dans les articles de Paris ; il n'y a plus dans ces petits êtres que le souffle de vie.

Nous reconnaissons que l'habitation du yankee est somptueuse ;

qu'on y trouve et canapés et fauteuils, et chaises berçantes mollement bourrées ; qu'on passe là-dessus de longues heures d'oisiveté à se bercer, à se dorloter. La table y est toujours chargée d'énormes morceaux de viandes quasi crues, fortement assaisonnées mais non préparées, car ce serait trop de trouble pour la cuisinière. Préparer un repas et le prendre c'est l'affaire d'un clin d'œil chez le yankee. D'où lui vient la nécessité d'une journée pour la digestion. Voilà une bien courte esquisse de l'existence de ceux qui veulent critiquer la manière de vivre des familles agricoles françaises, ou des familles ouvrières.

Maintenant ajoutons-nous un mot à ce qu'essayait d'insinuer notre journaliste, voulant hausser les épaules, parlant de la prétendue civilisation française. Nous demandons au *Catholique Illustré* quel est le pays du monde plus visité par les étrangers que la France ? Quel est le pays où l'habitant soit moins cosmopolite, par la raison qu'il y trouve un bien être certain ? Quel est le gouvernement du monde qui trouve le plus facilement des capitaux ? Où les placements d'argent se font-ils à un plus bas intérêt qu'en France, pour la raison bien naturelle qu'ils sont plus certains, parce qu'il y a plus d'honnêteté ?

Une remarque qui ne serait pas hors de propos, c'est que ces familles françaises avec un salaire journalier de quarante sous font face amplement à leur entretien, y aurait-il même un enfant, parce que là la femme est laborieuse, parce qu'elle sait partager les fatigues de son mari et qu'elle ne rougit point au travail à la campagne comme celui de l'atelier, cette somme de quarante sous par jour serait dérisoire, pour le prix des parfums, et celui des diverses pilules et autres produits pharmaceutiques qui entrent chaque jour dans l'intérieur du Yankee.

Quant à la propreté, nous n'avons point vu toutes les habitations du Yankee, mais à New-York même, nous avons vu bien des immondices dans les plus grandes rues, nous y avons rencontré bien des gamins nus-pieds, déguenillés, ce qui ne se trouve nullement dans Paris. Nous nous sommes même laissé dire que pour se donner le spectacle le plus parfait des misères humaines, il suffirait de visiter bien des quartiers et toutes les mansardes de cette somptueuse cité qui suit en cela la riche ville de Londres. A Paris, ces misères sont recherchées, elles sont efficacement soulagées par une charité privée ou publique qui ne se lasse point, et qui est puisée à des sentiments qui sont à la France catholique le vrai cachet de la civilisation qu'elle revendique devant le monde entier, n'en déplaise au Yankee.

Nouvelles

Nous recevons de M. Ludger Saint-Jean de Tilbury une communication des plus intéressantes sur la création de l'école séparée dont il est un des syndics. Nous nous ferons un plaisir de traiter le sujet qu'il nous soumet dans une prochaine correspondance.

A Essex-Centre un enfant de onze ans a été renversé par la machine d'un train allant à grande vitesse. Heureusement l'endroit se trouvait assez creux entre les rails, et toute la filée des wagons a pu passer sur l'enfant dont l'étourdissement ne lui a pas donné le temps de relever la tête pour voir le danger qu'il courait : le moindre mouvement pouvait lui être fatal. Le train passé, l'enfant n'a pas tardé de se relever, sans aucun mal, et s'est rendu à l'école, riant d'en avoir échappé belle.

HTE GIRARDOT.

insistent pour que l'on continue les dépenses comme par le passé, s'ils ne veulent consentir à un vigoureux système d'économie et de retranchement il n'y a que ces trois alternatives ; la banqueroute, la taxe directe ou l'Union législative.

Il croit que l'on peut diminuer les dépenses de la législation, du service civil et de l'administration de la justice, sans nuire au bon fonctionnement de ces diverses branches des bureaux public.

Il est bien douloureux qu'une réduction soit nécessaire pour l'éducation, qu'un retranchement complet des subsides votés pour les institutions scientifiques et littéraires, et qu'une réduction soit nécessaire dans les aides accordés à l'agriculture et aux institutions de charité. Mais les intérêts publics l'exigent ; et si on n'opère pas ces réductions, le peuple devra en payer les frais.

Les estimés pour l'année courante s'élèvent à \$2 950 552. Il est impossible de rencontrer ces dépenses au moyen de nos recettes ordinaires.

Qu'on ne retranche pas dans les dépenses, le peuple aura à choisir entre la taxe et la banqueroute.

Si le gouvernement est soutenu, avant peu nous pouvons balancer nos dépenses et nos recettes en suivant la voie indiquée.

Même avec l'augmentation du subside fédéral il faudra encore réduire nos dépenses.

Le Parlement fédéral doit assumer la charge de l'administration de la justice en matière criminelle. Comme notre population augmente, le coût de l'administration de la justice augmente ; les revenus de douane et d'accise augmentent chaque année, notre subside reste le même.

D'après un rapport soumis à la Chambre, le coût de l'administration de la justice et des asiles était de \$430 182 en 1868 ; en 1871 de \$481-247 et en 1881 de \$651 318.

Dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, on pourvoit au maintien des Cours de Justice et des prisons, par des taxes sur des municipalités et elles ne sont pas ainsi à charge au trésor de la Province. Ici, c'est au dépens de la Province, ainsi que les poursuites de la Couronne.

Je ne suis pas alarmiste. En réduisant les dépenses, en retirant tous les revenus dus au gouvernement, nous pouvons éviter la taxe directe et la banqueroute, élever nos revenus à nos dépenses, et peut être dans peu d'années accorder des subsides que nous devons aujourd'hui retrancher. Il faut bien payer les employés nécessaires et renvoyer ceux qui sont inutiles. Il n'attend pas une opposition factieuse de la part de l'opposition. Les circonstances sont assez difficiles pour que tous se fassent un devoir de concourir à l'intérêt général.

Les inondations de l'Ohio continuent, et les désastres de toutes sortes sont immenses : des ponts ont été emportés, et des villages entiers ont disparu.

M. Leplay et le Canada

La Confédération canadienne, dit le savant économiste Le Play, est déjà aussi peuplée que l'était à son début l'Union américaine.

Par un singulier concours de circonstances, elle réunit, dans sa constitution actuelle, ce qu'il y a de plus recommandable dans les traditions de l'ancienne France, et dans les pratiques actuelles de l'Angleterre et des Etats-Unis; on y trouve groupés en effet, la plupart des bons éléments propres aux meilleures constitutions européennes, et elle est exempte des maux qui les affaiblissent.

Le souverain a réduit à ses extrêmes limites son immixtion personnelle; en raison de son éloignement, il ne saurait empiéter sur les droits de ses sujets. Son immixtion ne s'exerce d'ailleurs qu'en conseil privé, et elle a seulement pour objet la nomination du gouverneur général et celle des membres à vie du Sénat, le droit de grâce, et le droit de veto pour les institutions qui seraient, comme l'esclavage par exemple, en contradiction formelle avec les principes fondamentaux de la monarchie.

Le gouvernement central du Canada est sous la haute direction de trois autorités: un gouverneur général, délégué par le souverain; un sénat à vie, nommé également par le souverain, et une chambre de représentants élus par les Etats-provinces.

Ce gouvernement intervient en ce qui concerne la justice fédérale et provinciale, la défense du sol et la conservation de la paix publique, les voies de communication communes aux Etats, les postes, les poids, mesures et monnaies, l'organisation du revenu fédéral, fondé sur les douanes et sur la taxe des spiritueux.

Tel est le premier coup d'œil jeté par Le Play sur la constitution fédérale canadienne. Quoique ces faits soient connus de nos lecteurs, nous avons cru devoir citer la mention toute spéciale qu'en fait l'auteur de *L'organisation du travail*, parce que ses appréciations, que nous rapporterons bientôt, portent nécessairement sur la constitution générale du pays. Puisse cette étude contribuer à développer et à affermir le vrai patriotisme dans les cœurs de tous les Canadiens!

Mgr Ratisbonne

Nous apprenons avec douleur la mort de Mgr Marie-Théodore Ratisbonne, protonotaire apostolique, supérieur général des Sœurs de Notre-Dame de Sion.

Né dans la religion juïque, et converti au catholicisme, comme son frère cadet, Alphonse Ratisbonne, à qui la Vierge accorda la grâce de sa vision céleste en l'église de Saint-Andrea delle Fratte, Mgr Ratisbonne avait une foi ardente, une piété douce et une vaillante charité. Il unit dans la direction des œuvres le zèle chrétien à l'esprit pratique de la race dont il était issu.

La bénédiction du Souverain Pontife ne lui manqua pas à son lit de mort, non plus que les précieux encouragements du coadjuteur de Paris, Mgr Richard, qui porta au

prélat agonisant les tendres adieux du cardinal Guibert.

Mgr Ratisbonne avait quatre-vingt-deux ans.

Le révérend M. Brouillet (Jean-Baptiste Abraham) ancien curé dans le diocèse de Montréal, décédé, à Washington, Etats-Unis, le 5 du courant, appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, p^{re},
Secrétaire.

Archevêché de Québec,
8 février 1884.

Fort Qu'Appelle

Fort-Qu'Appelle progresse lentement mais sûrement; sa position admirable lui assure un brillant avenir. Le village est situé dans la vallée sur un bel emplacement d'un mille et demi carré, entre deux lacs et est traversé par la Rivière Qu'Appelle. Le terrain étant un peu sablonneux, les rues n'y sont jamais boueuses.

La Cie de la Baie d'Hudson a fait faire une belle rue qui commence au pont, passe devant le Fort et se dirige du côté de la station. Les côtes de 300 pieds de haut, qui bordent la vallée, protègent le village contre les vents du sud-ouest et du Nord-Est. Fort-Qu'Appelle compte 5 magasins de marchandises générales, un vaste et bel hôtel, une maison de pension, un hôtel-de-ville &c. puis un avocat, un sellier, un docteur, un marchand de grains, un arpenteur, un boulanger, un bon forgeron, un encanteur, un menuisier, un charpentier, une station de la police montée &c. &c., Fort Qu'Appelle est située au centre d'une région fertile et bien peuplée.

Les lacs nous fournissent en abondance le brochet et surtout les poissons blancs, qui lui, est fort apprécié, des blancs surtout. La mission est aussi dans la vallée, mais à 4 milles à l'est du fort Fort, dans un endroit à peu près central pour les catholiques qui sont un peu dispersés.

Le gros bois de construction est un peu rare mais le bois de chauffage abonde. La partie la plus boisée est North-Wood, à sept milles au Nord-Est du Fort, aussi les *homesteads*, y sont occupés depuis longtemps par population active et intelligente.

Le Manitoba.

La position

La question soulevée par MM. Ouimet, Landry et Amyot, et l'on pourrait dire par toute la députation canadienne-française, à savoir, le réajustement du subside fédéral, est une des plus graves que l'on ait encore vue depuis longtemps. Sa coïncidence avec les résolutions en faveur d'un prêt de \$22 500 000 à la compagnie du Pacifique, et l'attitude que les Canadiens-français semblent bien disposés à prendre dans le débat, rendent la question bien délicate.

Qu'en adviendra-t-il? Qu'arrivera-t-il si l'on ne donne pas satisfaction à cette demande d'un réajustement du subside fédéral?

Nous ne saurions le prévoir. La presse aborde froidement la question du Pacifique.

On semble se défier de cette puissante et habile compagnie.

On peut donc dire sans crainte d'exagération que nous sommes à une époque assez épineuse.

La question de la décentralisation est également soulevée.

Nous ne croyons pas que la session

se passe sans orage. Espérons que plusieurs questions seront tirées au clair!

Espérons aussi que la députation canadienne restera unie et agira avec loyauté, prudence et fermeté.

Le secret de la Franc-Maçonnerie

Nous accusons réception d'un magnifique ouvrage intitulé: *Le secret de la Franc-Maçonnerie*. L'auteur est Mgr Amaná-Joseph Fava, évêque de Grenoble.

L'ouvrage se divise en deux parties: l'auteur prouve dans la première que la franc-maçonnerie a d'abord été hérétique, et dans la seconde, qu'elle est devenue panthéiste.

On voit par cela que l'auteur veut surtout nous montrer la franc-maçonnerie sous le rapport doctrinal.

La franc-maçonnerie ne remonte pas aux Templiers ni aux Albigeois, elle a eu pour fondateur Fauste-Socin, fameux hérésiarque, né à Sienne en 1539.

Il y a bien la *Charte de Cologne*, publiée en 1535, qui parle de la maçonnerie. Mais cet écrit, dont l'original est conservé à la mère-loge d'Amsterdam, n'est pas considéré comme absolument authentique. Si elle l'est, elle prouve que l'association d'alors n'était pas la même que celle d'aujourd'hui. Alors, en effet, il n'y avait que les chrétiens professant qui fussent admis dans son sein, tandis que celle d'aujourd'hui a pour but la propagation de la haine du Christ. Fauste-Socin appartenait à la famille de *Sozzini*, qui a donné le jour aux plus grands hérésiarques de l'Italie.

En 1547, son oncle, Socin Lélie, tint une conférence à Milinie, où l'on résolut, la destruction du christianisme, en formant une société qui est devenue la Franc-Maçonnerie.

Lélie Socin étant mort en 1559, Fauste, son neveu, recueillit ses papiers, et c'est lui qui, par sa science, son activité et la protection des princes, parvint à poser les bases à former les premiers établissements et à collecter les principes de cette société qui fut appelée la Franc-Maçonnerie.

Le but était d'agir dans l'ombre, comme la taupe, *sicut talpa*.

Socin eut plus de succès que Luther et Calvin, et mérita que l'on mît sur son tombeau une épitaphe disant: "Luther a détruit le toit de Babylone [l'Eglise catholique], Calvin les murs, mais les fondements ont été détruits par Socin."

Socin disait qu'il fallait arracher les fondements de Babylone pour ériger sur ses ruines le temple véritable.

Nous n'avons pu que parcourir sommairement cet ouvrage plein d'enseignements et mettant au jour une foule de documents qui nous donnent une connaissance parfaite de la maçonnerie au point de vue de la doctrine et des résultats désastreux qu'elle a eus dans le monde.

Elle est née avec le protestantisme et a agi de concert avec lui.

Ce livre intéressant a été publié par la "Société de Saint-Augustin,"

dont MM. Desclée, Brouwer et Cie, de Lille, sont les imprimeurs.

Cette société publie chaque année, sous le titre de Bibliothèque des familles, une série de 12 beaux volumes de 4 à 500 pages.

Le prix d'abonnement pour un an est de 36 francs par année, c'est-à-dire \$7.20.

On peut se procurer des volumes séparément pour le prix de 4 francs. On s'abonne directement à MM. les éditeurs ou par l'intermédiaire de MM. les libraires.

AUTONOMIE

DES PROVINCES CANADIENNES.

Dans sa remarquable étude sur la confédération canadienne, M. Le Play signale particulièrement l'autonomie dont jouissent les diverses provinces.

La loi du 23 mars 1867, qui constituait l'union fédérative des quatre provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, réglait aussi les conditions sous lesquelles pourrait se produire ultérieurement l'adjonction de cinq autres territoires, savoir: Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Colombie britannique, Terre de Rupert, Territoire du Nord-Ouest.

La province de Manitoba a été organisée en 1870, la Colombie anglaise est entrée dans la confédération en 1871, et l'Ile [du Prince-Edouard en 1873. Les Territoires du Nord, qui appartenaient autrefois à la "Compagnie de la Baie d'Hudson," ont été acquis par le Canada en 1870; leur étendue égale trois fois celle des provinces organisées. L'Ile de Terre-Neuve reste seule aujourd'hui en dehors de la Confédération.

Chacun des Etats-provinces, dit Le Play, est dirigé par un lieutenant gouverneur, assisté d'une Législature; et celle-ci est organisée selon les résolutions d'une Assemblée Constituante locale, nommée à cet effet. Chaque Etat règle ainsi souverainement sa constitution; seulement il ne doit pas empiéter sur la constitution fédérale, et il ne doit rien prescrire non plus touchant les religions: chaque culte reste dans le domaine de la famille et de la paroisse, sous la haute direction de ses propres autorités.

Le gouvernement local de chaque Etat concentre, dans le département rural et la commune urbaine, toutes les libertés qui n'entravent pas la légitime action des autorités préposées à l'Etat et à la Confédération.

La vie privée repose sur la liberté testamentaire et la famille-souche. La famille reste unie, stable et féconde; elle ne demande sa prospérité qu'au travail et à la religion; elle possède, outre la liberté religieuse, toutes les libertés de la vie privée, celles qui ne peuvent pas compromettre les intérêts publics.

Enfin, les ateliers de travail, les communautés et les corporations, vivent dans une paix complète, en respectant les prescriptions de la Coutume et du Décalogue.

Grâce à ces institutions, les plus libres dont l'humanité ait joui jusqu'à ce jour; grâce à la sévérité du climat, à l'absence des grandes ri-

chesses, à l'éloignement des principales voies commerciales, la foi religieuse et la paix publique se sont affermies mieux qu'elles ne l'ont jamais fait sous les régimes de contrainte.

Malgré leur multiplicité et leur enchevêtrement, toutes les croyances vivent en paix, parce que chaque citoyen a compris que le meilleur moyen de s'assurer les bienfaits de la liberté, est de la défendre quand elle est attaquée chez les autres. Ces croyances acquièrent par l'émulation un haut degré de ferveur.

Cependant le prosélytisme religieux se maintient dans de justes bornes : sous ce régime, en effet, l'opinion publique se fonde sur des faits plus que sur des paroles ; et elle admet que le premier titre d'un culte à la confiance des familles est la valeur morale qu'il donne aux croyants.

Tel est le tableau encourageant que le célèbre économiste trace du Canada : puissions-nous toujours mériter les mêmes témoignages d'admiration !

Horrible Accident

UN HOMME TUÉ PAR LES CHARS.

—On lit dans *Le Quotidien* :

L'année 1884 laissera de bien tristes souvenirs dans la paroisse Saint-David de l'Aube Rivière. On se souvient sans doute des récents malheurs qui ont jeté plusieurs familles dans le deuil. Ces événements sont de ceux qu'on n'oublie pas vite. Ils laissent une impression qui ne s'efface qu'avec les années. Les noms de Dussault et Roberge sont encore dans toutes les bouches comme aux jours où, tout mutilés, hachés comme chair à pâté, on rapportait leurs corps dans leurs familles.

A peine la tombe s'est-elle refermée sur la dernière de ces deux victimes, qu'une mort affreuse frappe aussitôt un autre malheureux serre-trein, employé sur le chemin de fer Intercolonial et résidant à Saint-David, avec sa mère, qui est veuve.

Un train expédié de la Rivière-du-Loup à Lévis arrivait à Saint-Charles. Sa cargaison se composait de tuyaux pour l'aqueduc de Québec. Ces tuyaux excédaient les platesformes de quelques pieds.

A Saint-Charles, il fallut accoupler deux chars. Le jeune Adélaré Dumont, se plaça sur la voie, comme de coutume, pour accomplir les devoirs de sa charge. Attentif à son ouvrage, il ne songea plus aux tuyaux qui dépassaient les chars. Le train reculait toujours. Au moment où il aperçut le danger il voulut l'éviter, mais trop tard, la tête du pauvre garçon se trouva prise comme dans un étau entre les extrémités de deux tuyaux. Il n'eut pas le temps de pousser un cri, de laisser échapper une plainte.

La tête était broyée, mais l'infortuné serre-frein respirait encore. La mort n'avait pas tout à fait accompli son œuvre, tranché du coup le fil de cette existence. Avant de passer de vie à trépas, Dumont devait endurer les plus grandes souffrances.

Le conducteur du train, monsieur Mousseau, donna instruction d'aller chercher prêtre et médecin. Tous deux arrivèrent aussitôt, mais la science était impuissante et le prêtre ne put donner au blessé d'autres secours que ceux que la religion offre aux personnes à l'agonie.

L'accident est arrivé à sept heures hier au soir, et Dumont a rendu le dernier soupir, ce matin, à sept heures.

Ce jeune homme n'avait que vingt-un ans ; il était employé sur l'Intercolonial depuis cinq mois seulement. C'était un garçon estimé de ses confrères.

Son corps a été transporté à la résidence de sa mère, madame veuve Louis Dumont, à Saint-David. On comprend aisément, quel coup de foudre

ce malheur a produit dans cette famille.

Ces scènes de douleurs et d'afflictions ne s'écrivent pas. Il n'y a que ceux qui passent par ces rudes épreuves qui connaissent toute l'étendue d'un pareil malheur.

Les honorables MM. Taillon et Robertson

ÉLUS PAR ACCLAMATION.

Samedi, 9 courant, M. H. Auger, registrateur et officier-rapporteur pour la division électorale de Montréal-Est, accompagné de son greffier, se rendit au marché Papineau, et lut la requête qui mettait en nomination l'honorable M. Taillon.

Cette requête contenait plus de 5 mille noms.

A une heure, comme aucun adversaire ne se présentait, M. L.-O. Taillon fut déclaré élu par acclamation.

Après cette formalité, monsieur l'officier-rapporteur présenta au nouvel élu un superbe bouquet accompagné de souhaits et de compliments appropriés.

M. Taillon s'avança alors sur le devant de l'estrade, et remercia ses constituants du nouvel honneur qui lui était conféré. L'hon. M. Coursol, député fédéral de la division, et l'hon. M. Wurtele, adressèrent aussi quelques mots à l'auditoire.

L'honorable M. Robertson a aussi été élu par acclamation samedi dernier.

Il a prononcé un discours sur les finances de la province de Québec.

L'honorable M. Robertson a dit qu'il y avait deux moyens de remettre nos finances en bon ordre : retrancher beaucoup de dépenses faites auparavant, ou bien, si on les continue, recourir au peuple pour y pourvoir. Son opinion est que l'on doit opter pour le premier de ces moyens, la réduction des dépenses. Il croit que l'on peut exempter le peuple de nouvelles charges. En réduisant ces dépenses ; il y aura des plaintes ; mais c'est le moyen de réajuster nos finances sans recourir au gousset des citoyens.

La dette de la province est de \$18-250 095.84. Contre cette dette nous avons à opposer le produit de la vente du chemin de fer du nord, c'est-à-dire \$7 600 000.

La dette réelle de la province est en tout de \$11 041 411.00.

L'administration de la justice sera probablement modifiée. Pourquoi ne pas introduire le système en force dans Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, système par lequel dans ces contrées le coût du maintien des cours de justice et des prisons est rencontré par les municipalités ?

Nous reviendrons sur cet important sujet.

Au moment de mettre sous presse, nous avons le regret d'apprendre la mort du capitaine Châteauvert, de la Pointe-aux-Trembles, un des citoyens les plus estimables et les plus respectés du comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 13 courant, à huit heures.

Le Pacifique et le Nord-Ouest

A la fin de son discours, sir Charles a cité les chiffres suivants :

La construction du chemin de fer du Pacifique a contribué d'une manière remarquable au développement du pays comme on peut en juger par ce qui suit : Du 1er juillet 1872 au 30 juin 1880, à Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, les revenus provenant de la vente des terres et des préemptions se sont élevés à \$817 426, et du 1er juillet 1880 au 30 décembre 1883 on a reçu de la même source \$3 572 836 ; en sus, il y a depuis trois ans, des arrérages pour préemptions \$4 393 070.

Les douanes ont donné en 1810, à Manitoba, un revenu de \$279 766, et dans les territoires du Nord-Ouest \$21 856, soit \$319 622. En 1882, les recettes à Manitoba et dans le Nord-Ouest ont atteint le chiffre de \$1 106 355, et en 1883 celui de \$1 832 942.

En 1883, les revenus du département de l'intérieur ont excédé de \$400 000 ceux de 1879-80.

Quant à l'administration des postes, on remarque que, pendant une semaine du mois de septembre en 1881, il y a eu transmission de 42 894 lettres et cartes postales et de 6 552 journaux, paquets et livres tandis que pendant une semaine du mois de mars en 1883 il y a eu transmission de 89 847 lettres et cartes postales, et de 18 193 journaux, paquets, etc.

Du 30 juin 1872 au 30 juin 1880 les dépôts aux banques d'épargne de l'administration des postes ont été de \$480 000, tandis que dans le cours des six mois expirés le 30 décembre 1883 le chiffre de ces dépôts s'est élevé à \$347 000.

L'arrivée en si grand nombre des immigrants au Nord Ouest est la meilleure preuve du développement du pays.

Aujourd'hui le prix du passage de Québec à Winnipeg pour les immigrants, *via* Port Arthur, est de \$12, et de Montréal \$10. Cette réduction engagera un grand nombre d'immigrants à se diriger vers Nord Ouest.

La grève des filateurs

Les filatures de la Nouvelle Angleterre ayant réduit le salaire des ouvriers ceux-ci se sont mis en grève.

On sait ce que coûtent les grèves et aux patrons et aux ouvriers.

Mais les patrons eux mêmes ont-ils agi prudemment en opposant la réduction des salaires à la crise actuelle ?

Contre l'encombrement du marché la réduction du salaire des ouvriers est-il le mode logique, le remède efficace ? Nous ne le croyons pas.

La réduction de la production est le vrai remède, le seul qui puisse protéger l'ouvrier et le patron.

Lorsque la crise provient de la baisse des prix, alors on peut réduire le salaire des ouvriers, il y a stagnation générale et avec moins d'argent l'ouvrier peut vivre parce qu'il paie moins cher, mais quand le marché est encombré le seul moyen logique est de réduire la production afin de faciliter, l'écoulement des produits. Que l'on maintienne le travail en réduisant le salaire, les ouvriers en souffrent et les patrons aussi parce que la crise se prolonge alors, et que le plus souvent il s'en suit de la grève des ouvriers.

Ainsi nous devons dire à l'honneur des patrons des filatures canadiennes, qu'ils ont mieux compris la position, l'automne dernier, que les maîtres des filatures de la Nouvelle-Angleterre ne la comprennent aujourd'hui.

Nos industriels canadiens ont compris que le moyen le plus expéditif de mettre fin à la crise, à laquelle patrons et ouvriers avaient intérêt de mettre un

terme prompt et approché, était de réduire la production.

C'est ce qu'ils ont fait et ils ont réussi.

Dans la Nouvelle-Angleterre, la réduction des salaires a produit la grève qui est toujours désastreuse.

A ce propos on aimera peut-être à connaître l'origine de ce nom de grève.

Voici comment on l'a décrite :

« Que signifie ce mot ? Son origine n'a rien de bien glorieux. Grève, une place de Paris sur le bord de la Seine où se faisaient les exécutions juridiques. Faire grève signifie se tenir sur la place de grève en attendant de l'ouvrage, et par extension du sens, le mot signifie coalition d'ouvriers qui refusent le travail tant qu'on ne leur a pas accordé, certaines conditions qu'ils réclament, comme ce serait, par exemple, une augmentation de salaire. »

Après une si triste origine, est-il surprenant que les effets soient si désastreux.

Physionomie du priseur

En observant un priseur avec soin, on jugera non seulement de son caractère, de ses passions et de ses aptitudes, mais de sa profession et de sa qualité. Un militaire, par exemple, ne prise pas comme un administrateur, un administrateur comme un avocat.

—Le militaire opère d'une façon régulière, c'est un véritable exercice, « la charge en douze temps. »

—L'administrateur prise comme il règle son papier, c'est quelque chose de souverainement petit et d'étriqué.

—La robe est déclamatoire et l'homme de loi et de médecine présentent d'une façon dramatique, comme le comédien.

—Les gens d'affaires ne prennent pas, ils semblent se donner des coups d'épée.

—Qui prise avec tant d'importance ? c'est un financier. Qui prise avec tant d'humilité ? c'est un prêtre.

—L'homme de cour prise avec coquetterie, et dans une tabatière d'or : l'homme du peuple brusquement, dans un simple cornet.

Je vais encore plus loin : comme on reconnaît aussi l'âge du priseur à son nez légèrement déformé (plus vous exercez un organe et plus il se déforme (plus vous exercez un organe et plus il se développe.) Mais finalement cette ébauche sera-t-elle « prisee. »

Je n'ai pas la sagacité de « Zadig, » qui jugeait, uniquement par les traces de son passage, si un animal était petit ou grand, s'il était ingambe ou boiteux, s'il avait de longs poils, s'il allait, etc... Je ne saurais comme M. Cuvier deviner l'individu d'une race qui n'est plus, par quelques parcelles d'os pétrifiés ; mais un esprit sagace peut juger l'homme dans l'accomplissement de ses plus petites faiblesses dans l'ivresse du tabac, dans celle du vin. On a dit : *In vino veritas* : la vérité me semble plutôt dans la tabatière.

—Du reste, priser et fumer sont de douces choses, qui exaltent vaguement comme l'opium ou le café ; cela console, cela fait penser et rêver. Ce n'est pas seulement une jouissance matérielle, mais vraiment philosophique. Vous prisez, tout n'est que poussière dans ce monde ! Vous fumez, la fumée s'envole, la graine tombe... Que de réflexions, que d'enseignement !!!

UU TABACOPHILE.

PALAIS DE GLACE.—On dit qu'il est question d'ériger un immense palais de glace sur le pont. Il y aurait fêtes à l'inauguration, carnaval, etc.

La ConférenceDES DÉLÉGUÉS DE ST-JEAN, HALIFAX
ET QUÉBEC, A OTTAWAVoici les résolutions adoptées par
la conférence.

Chambre des Communes.

Ottawa, 9 février 1884.

"A une assemblée des délégués de Québec, Halifax et Saint-Jean, tenue ce jour, à Ottawa, les résolutions suivantes ont été adoptées :

"1. Résolu que les délégués de Québec, Halifax et Saint-Jean réunis en conférence sont d'opinion que le gouvernement fédéral devrait assurer une communication directe par chemin de fer, indépendante du Grand-Tronc, entre Québec et le Pacifique Canadien, et que l'Intercolonial devrait être relié au Pacifique Canadien par une ligne non interrompue de chemin de fer. Si le gouvernement juge que le raccordement doit se faire au moyen d'un pont, la conférence est d'avis que le gouvernement devra prendre les mesures nécessaires pour protéger l'intérêt public et empêcher que ce pont puisse tomber sous le contrôle d'une seule compagnie.

"2. Résolu que cette conférence est d'opinion que le port d'hiver du Pacifique Canadien sur l'Atlantique doit être fixé dans les Provinces Maritimes, et que le gouvernement fédéral est prié de subventionner ou aider de toute autre manière l'établissement de ligne ou lignes de chemin de fer qui raccourciraient la distance et assureraient aux Provinces Maritimes l'avantage d'avoir dans leurs limites le dit port d'hiver."

Vraie copie.

[Signé] F. Langelier, maire,
Président.J. C. Mackintosh,
Secrétaire.

Les résolutions ci-dessus ont été présentées, samedi, au Conseil Privé assemblé pour recevoir la députation.

Les délégués ont été reçus avec cordialité par le cabinet fédéral.

EXPORTATIONS

Pendant le dernier exercice financier, la valeur totale des exportations a été comme suit :

Ontario	\$32 890 109
Québec	42 642 986
Nouvelle-Ecosse	9 820 332
Colombie Britannique	1 318 549

Le total des exportations du Canada s'est élevé à \$98 085 304.

IMPORTATIONS POUR CONSOMMATIONS

Ontario	\$44 452 804
Québec	47 754 996
Nouvelle-Ecosse	9 042 017
Nouveau-Brunswick	7 265 236
Manitoba	9 312 053
Colombie Britannique	3 866 855
Ile du Prince Edouard	717 429

Total des importations pour le Canada \$132 254 022 dont \$123 137-119 pour consommation.

Québec, 13 février 1883.

L'honorable M. Ross est parti ce matin pour sa demeure de Sainte-Anne.

L'honorable premier, quoiqu'en pleine convalescence, a besoin de quelques jours encore de repos pour se remettre de sa dernière indisposition.

Ce qui explique pourquoi il ne s'est pas rendu à Outaouais avec ses collègues.

Résumé des dépêches**EUROPE****FRANCE**

Paris, 6 février 1884.

A Batna (Algérie), trois hommes ont été blessés dans une bagarre entre les troupes.

L'Académie de médecine se déclare en faveur de la libre entrée du porc américain.

Paris, 7 février 1884

Les funérailles de M. Rouher ont été célébrées paisiblement aujourd'hui.

La Chambre des députés accepte le projet d'une inspection permanente des viandes américaines.

Paris, 8 février 1884.

On signale du Tonquin un combat où les rebelles auraient été repoussés avec de grandes pertes.

La division navale du Levant est chargée d'étendre sa surveillance sur la mer Rouge, jusqu'au golfe d'Aden, et de défendre Souakim en cas d'attaque.

A Madagascar, un détachement d'éclaireurs français a rencontré une vigoureuse résistance parmi les Malgaches.

M. Rouher a laissé le manuscrit d'une "Histoire du Second Empire."

M. Waddington offre à l'Angleterre la coopération militaire de la France pour pacifier le Soudan égyptien.

Paris, 10 février 1884.

M. Renard, député, demande qu'on s'oppose à toute manifestation politique sur la voie publique; M. Pellétan parle dans un sens opposé.

Le projet du commandant Rou-daire, pour l'établissement d'une mer intérieure au sud de la Tunisie, va entrer dans la période d'accomplissement; M. de Lesseps appuie chaudement l'entreprise.

L'amiral Galiber, commandant à Madagascar, est rappelé en France.

L'amiral Courbet se plaint de l'insuffisance des forces dont il dispose, et des entraves qu'il rencontre dans le général Millet, commandant au Tonquin.

Paris, 11 février 1884.

La Chambre met à l'ordre du jour un projet de loi sur les réunions et sur les manifestations sédicieuses.

Le journal *Paris* blâme vivement l'Angleterre, qui refuse la coopération de la France dans la pacification de l'Egypte.

Paris, 12 février 1884.

Une dépêche de Rome dit que le Saint-Père appelle à Rome les représentants de l'épiscopat français pour conférer sur la propagande antireligieuse.

Le nouvel emprunt français est couvert au quadruple.

La Chambre a voté le premier article relatif aux manifestations sédicieuses sur la voie publique.

ANGLETERRE

Londres, 6 février.

Dans le Lancashire, la grève des filateurs de coton est terminée, à la satisfaction des ouvriers.

Un homme du peuple a jeté une bouteille de bière au duc d'Albany, qui a été atteint légèrement.

Les Invincibles qui se trouvent en prison en Irlande vont être transférés en Angleterre.

A la Chambre des communes, M. Churchill demande le renvoi de certains membres du Ministère. Les Conservateurs préparent un amendement à l'Adresse. La Chambre est dans une grande agitation.

On apprend d'Egypte que Tewick

bey, à la tête de 400 hommes, a subi une défaite entre Sinkat et la côte.

L'armée de Baker pacha continue sa retraite vers Trinkitat, mais l'ennemi massacre tout les fuyards qu'il atteint. Tokar et Sikat sont regardés comme perdus. A Souakin, on s'attend à une attaque et l'on se fortifie; la garnison est de 3 000 hommes.

L'émotion est grande en Angleterre; un Conseil de cabinet a été tenu sur la situation en Egypte.

Londres, 7 février.

Le propriétaire de la maison de jeu du Park-Club et les membres du comité ont été condamnés chacun à 500 livres d'amende, les autres joueurs arrêtés à 100 livres chacun.

La grève des filateurs continue dans le Lancashire.

La ville de Sinkat (Egypte) est dans un état critique. Il paraît que le général Gordon a été capturé, par les rebelles; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée.

Au combat de Tokar, les Egyptiens ont perdu 2250 hommes, dont 92 officiers.

Des marins sont envoyés de Malte à Souakim, qui est menacé par les rebelles. 1000 carabines appartenant au gouvernement ont été remises à Baker pacha.

Au Parlement anglais, M. Chaplain réclame des mesures pour empêcher l'entrée des animaux malades sur le territoire.

Le cas de M. Bradlaugh va se présenter lundi prochain.

Londres, 8 février.

M. Parnell propose un amendement à l'Adresse; il critique la conduite du gouvernement en Irlande, et parle contre les manifestations orangistes. M. Trevelyan défend la politique du gouvernement, et fait l'éloge de lord Spencer.

3 000 charpentiers en navires viennent de se mettre en grève à Belfast.

Le gouvernement est vivement attaqué sur sa politique en Egypte.

La ville de Sinka est réduite à la famine: la population se nourrit de feuilles.

Le général Gordon est arrivé à Berber. Au Caire, on a résolu de secourir Souakin; 300 marins partent de Malte pour Port-Saïd.

Londres, 10 février.

La poursuite intentée par M. Bradlaugh contre le sergent d'armes de la Chambre est rejetée.

10 Invincibles irlandais sont transférés à Chatham.

Une assemblée ouvrière tenue à Glasgow s'est prononcée en faveur de l'assassin des détectifs Bloch et Klubach à Vienne (Autriche.)

Le marquis de Tseng reste en Angleterre jusqu'à la nouvelle ordre.

L'amiral Seymour a reçu ordre de se tenir prêt à partir pour l'Egypte.

L'amiral Hevitt est nommé par le Khédive commandant de Souakim.

La ville de Sinkat a reçu quelques provisions. Le général Gordon est toujours en route vers Berber; il doit se rendre ensuite à Khartoum.

La Porte envoie des troupes dans l'Hudjaz [Arabie], où le Madhi forme des troubles: il a envoyé 300 lous aux gardiens du tombeau de Mahomet, à Médine.

Londres, 11 février.

Tempête furieuse sur l'Ecosse et Pays de Galles.

La papeterie Clepinton est consumée: 4 pompiers ont péri.

Le livre publié par la Reine sur les faits intérieurs qui se sont produits de 1862 à 1882 vient de paraître.

On annonce la mort de M. Thomas Chennety, rédacteur du *Times*.

Le Madhi a pris Sinkat et Ravina. Une canonnière anglaise se rend à Ravina.

Le général Gordon est arrivé à

Berber; il donne des nouvelles rassurantes.

A Souakim, le gouverneur égyptien a été destitué; l'amiral Hewitt a passé les troupes en revue.

M. Bradlaugh s'est présenté à son siège le 11 février, s'est administré à lui-même le serment, et a pris part à trois votes. Sur motion de sir Northcote, la Chambre a refusé à M. Bradlaugh d'être admis au serment, et l'a fait expulser de la Chambre.

Londres, 12 février.

La Chambre des Communes se déclare pour une nouvelle élection à Northampton.

Des motions de blâme contre le gouvernement ont été proposées à la Chambre des Lords par le marquis de Salisbury, et aux Communes par sir Northcote. La motion de lord Salisbury a été votée; celle de sir Northcote a été rejetée: il s'agissait de la politique du gouvernement en Egypte.

Un fermier de New-Ross a été poignardé sur la voie publique.

Le Cabinet a tenu conseil dans les affaires égyptiennes.

Une bagarre s'est produite à New-Castle-sur-Tyne, à l'occasion d'une conférence donnée par M. Michael Davitt sur l'Irlande. Plusieurs personnes sont grièvement blessées.

ALLEMAGNE

Berlin, 8 février.

M. Nève, rédacteur du journal socialiste "Freight," qui se publiait à Londres, a été condamné à 6 mois de prison pour introduction et distribution de ce journal.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 8 février.

La police arrête beaucoup de personnes soupçonnées de nihilisme. Un nouveau journal révolutionnaire fait un appel à une révolte générale.

AUTRICHE

Vienne, 10 février.

Des documents attestent l'existence d'un complot contre la vie des hauts personnages de l'Empire.

Stellermacher, assassin de Bloch et de Klubach, est impliqué dans un complot contre la vie de l'empereur d'Allemagne. Des placards anarchistes sont affichés à Berlin [Prusse].

ESPAGNE

Madrid, 10 février.

Des banquets républicains réunissant chacun 19 personnes au maximum se préparent sur différents points.

AMÉRIQUE

Le convoi de De Long et de ses compagnons part le 6 février de Hambourg pour New-York.

A Paterson (New-Jersey), 125 tisserands reprennent le travail aux anciens prix. A Fall-River, par suite de la grève des tisserands, 13 fabriques sont fermées.

Des inondations sont signalées à Cincinnati, Pittsburg, Wheeling, Headville, etc.

Par suite de la rupture d'un rail, il y a eu accident à un train de l'Illinois central; 10 blessés.

Collision de deux trains dans le Kentucky: 5 tués et 15 blessés.

Les inondations continuent dans la vallée de l'Ohio.

Une grande tempête de neige sévit dans le Colorado.

Grève à Fall-River, à propos des amendes imposées pour malfaçons dans les draps fabriqués.

Incendie à une pharmacie de Bridgeport (Ohio), par suite d'une explosion de gazoline.

Collision près de Howthorn (Iowa) entre deux trains de marchandises; un mort et un blessé.

Petites nouvelles

décédé.—M. Silas Morse, père de Lady Tupper, vient de mourir à Pugwash N. E.

Il était âgé de 97 ans.

MORT SUBITE.—Lundi matin, M. Berdeleau, sellier, faubourg St-Jean, est mort subitement. Il était âgé de quarante-trois ans.

DÉPENSES.—Un état fourni par le Trésor atteste qu'au 31 janvier 1884, les dépenses à même le fonds consolidé du Canada étaient comme suit :

Douanes.....	\$1,235,225 82
Excises.....	387,592 71
Postes.....	177,988 51
Travaux Publics.....	264,805 14
Divers.....	219,492 36
Total.....	2,285,104,57

UNE BONNE OCCASION DE SE DISTINGUER.—“ Pitre ” Leroyer, célèbre marcheur, d'origine mexicaine par son père et dont la mère était de la tribu des Sioux, lance un défi à tous marcheurs à la raquette de l'Amérique pour une marche de cent milles, sans arrêter et sans boire ni manger et cela, beau temps ou mauvais temps.

Ce M. Pierre Leroyer vient d'arriver à Montréal. Depuis de longues années, il habite le territoire de l'Alaska, où il a une réputation sans rival comme marcheur.

Il est accompagné d'un autre métis et tous deux excitent la curiosité des passants par leur costume de chamois.

DECOUVERTE INTÉRESSANTE.—Des empreintes de pieds humains ont été découvertes à Managua, Nicaragua, dans une carrière à une profondeur de 15 pieds de la surface. Le Dr. Earl Flint, qui est venu voir cette découverte, dit qu'elles ont été faites il y a environ cinquante mille ans ? Il y en a de différentes grandeurs, comme si elles avaient été faites par des hommes, des femmes et des enfants. On a découvert aussi des morceaux de poterie de différentes couleurs.

P. S. Nous qui croyons Adam le plus vieux des humains ! En voilà un autre que l'on découvre à 50 000 ans en arrière.

Peut-être ces marques sont-elles les empreintes des pattes de quelques Orang-Outang, Chimpanzé ou autres singes ; on dit que l'homme descend du singe. Alors, humains, allez voir à Managua la piste de votre premier ancêtre.

MISÈRE ET FOLIE.—Vendredi, 8 février, vers 5 hrs de l'après-midi, le détective Cinq-Mars et le sergent Beauchemin ont arrêté une femme nommée Agnès Gilbert, veuve de Onézime Hamel, demeurant rue Saint-Alexandre, No 121 Montréal.

Cette malheureuse a souffert tout ce qu'une femme peut souffrir de misère et d'épreuves et sa pauvre tête n'a pu résister à ces orages de la vie.

Elle a été envoyée en prison jusqu'à ce qu'elle ait été examinée par un médecin aliéniste.

La pauvre femme a 2 enfants.

Les Sœurs du couvent de Nazareth ont recueilli l'aînée, Alice, âgée de 12 ans.

Son petit frère, Onézime Hamel, a été envoyé à l'École de la Pointe Lévis pour 3 ans.

Quand la malheureuse a été séparée de ses enfants, toute folie semblait avoir disparu, en un instant, pour faire place à l'explosion de la douleur de la mère qui suppliait en vain de les lui laisser encore.

Cette scène navrante a fait mouiller les yeux de tous ceux qui ont été témoins.

LA SOUSCRIPTION DE \$100 000.—Un télégramme annonce que la souscription des \$100 000 au chemin de fer du Lac St-Jean a été approuvée par les électeurs, le 5 courant, par une majorité de 151 voix.

—Le Pectoral-Cerise d'Ayer est, sans conteste la meilleure de toutes les préparations pour affections pulmonaires.

A ST-PASCHAL.—On rapporte que les voleurs s'en donnent à St-Paschal. Deux marchands ont vu leurs hangard forcés et même libérés d'une certaine quantité de fleur et de poisson. Un hangard à fret de l'Intercolonial a également été visité ; on a enlevé quatre caisses de genièvre.

On est sur la piste des voleurs.

DÉPUTATION.—Une dépêche de Montréal dit : “ On dit que la députation des ministres provinciaux qui se rend à Ottawa, demandera au gouvernement fédéral \$12 000 par mille pour rembourser la province des \$12 000 par mille qu'elle a souscrites pour le Canada Central. Elles demandera de plus d'augmenter de 20 cents par tête le le subside fédéral, en prenant pour base le dernier recensement. ”

PERQUISITION.—La police a fait hier une nouvelle perquisition dans les cabanons du pont de glace. On a encore saisi plusieurs cruches et bouteilles remplies de spiritueux.

Dans une cabane, près de l'île, on a trouvé outre des boissons, un revolver dans l'une des poches du paletot du propriétaire.

SAN-FRANCISCO.—San-Francisco fut organisé en municipalité indépendante en 1851. Il y a aujourd'hui 1097 rues et avenues ; 27 550 maisons ; 92 églises ; 850 manufactures produisant une valeur annuelle de 75 millions de dollars.

Il y a 8 000 Chinois qui sont engagés dans les diverses industries de la ville surtout les chiffres de cordonnier et de tabacolistes.

PROGRÈS A CHICOUTIMI.—Chicoutimi est en voie de progrès. Après l'Hôpital de Marine, la ville aura un chemin de fer se joignant à celui du Lac St-Jean ; \$150 000 viennent d'être votés à cette fin. De plus, depuis environ un mois la ville est dotée d'une compagnie de chars urbains.

Du progrès ! Tant mieux !

L'HONORABLE JUGE MOUSSEAU A RIMOUSKI.—L'honorable juge Mousseau est arrivé à Rimouski hier après-midi. Une députation s'était rendu au Bic pour le recevoir. Les membres du Barreau et nombre de citoyen ont escorté l'honorable juge de la gare au palais de justice. Là une adresse lui fut présentée par M. J. N. Pouliot au nom des membres du Barreau et des citoyens.

Il doit y avoir dîner en l'honneur du juge Mousseau demain soir à Rimouski.

CE QUE FAIT LA PEUR.—On se rappelle que la semaine dernière quatre peaux d'une grande valeur furent volées à la gare du chemin de fer du Nord. La police se mit en quête ; hier elle était sur la piste du jeune voleur. Le nom, la résidence tout était connu. Mais celui-ci flairant nos détectives, crut bon de se débarrasser la conscience de ces peaux qui pouvaient lui attirer des désagréments mêmes physiques, et hier soir on retrouvait les objets volés.

QUÉBEC-CENTRAL.—Le Québec-central n'est plus une ligne directe de Lévis à Sherbrooke. C'est à présent ce que l'on peut appeler une voie de raccourciement à l'Intercolonial. Les trains font le service jusqu'à Saint-Henri ; une fois là, les voyageurs n'ont qu'à attendre le

train de l'Intercolonial pour se rendre à Lévis. Les marchandises sont expédiées par la même voie.

C'est toujours un peu mieux que l'hiver dernier ; de cette manière, le service ne se trouve pas tout à fait interrompu.

Nous devons la chose à l'administration de l'Intercolonial, qui s'est montrée moins exigeante que le Grand-Tronc et a permis au Québec-central d'aller tourner ses machines sur sa table tournante à la jonction de la Chaudière.

NOUVELLE FABRIQUE.—A une assemblée tenue à Pictou, on discuta les chances de succès que pourrait offrir une fabrique de pulpe de bois. L'Angleterre consomme une quantité énorme de cette pulpe, et la réunion, après avoir pris connaissance des frais qu'entraînerait l'installation d'une fabrique, a décidé qu'une compagnie, au capital de \$70 000 divisé en 700 actions de \$100, serait immédiatement formée et qu'un comité serait nommé pour obtenir des souscriptions. L'usine produira cinq tonnes de pulpe par jour, emploiera directement cinquante ouvriers et indirectement une centaine d'autres ; elle consommera quotidiennement dix cordes de bois, quatre tonnes de pyrite de fer et trois tonnes de chaux vive.

PLUS DE TAILLEURS.—Un Suisse, M. Hahn, vient d'inventer une machine pour la coupe des vêtements. Avec une crémaillère et une vis, on rapproche plusieurs règles métalliques pour figurer la forme du vêtement : on place le coup sur l'étoffe et l'on coupe.

—L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules comme la Salsepareille d'Ayer.

EGLISE EN SOUVENIR D'O'CONNELL.—Nous avons annoncé qu'un prêtre irlandais, M. le chanoine Brosnan, avait formé le généreux projet de faire construire à Catherville, paroisse dont il est le curé et où naquit O'Connell, une église en souvenir du grand agitateur. M. le chanoine Brosnan est en ce moment à Rome et il a obtenu, comme nous l'avons dit également, l'approbation du Souverain-Pontife. Voici les termes mêmes de cette approbation :

“ Du palais du Vatican, le 1er janvier 1884. Nous approuvons fortement “ le projet de construire une nouvelle “ église au lieu de naissance du vaillant défenseur de la religion catholique (religionis catholice strenuus vin- “ dex) Daniel O'Connell, la bénédiction “ apostolique à vous et à tous ceux qui “ contribueront à l'œuvre par leurs “ dons ou par leur travail.

“ LÉON XIII, PAPE. ”

ONGUENT ET PILULES HOLLOWAY.—Ces remèdes agissent directement sur le corps humain, comme de doux et sains purgatifs qui, peu à peu, mais graduellement et avec sécurité, améliorent tout le système. L'Onguent possède le plus miraculeux pouvoir pour nettoyer et guérir les plaies et ulcères qui, depuis longtemps, ont défié la science chirurgicale ; mais il faut quelque persévérance pour obtenir ce résultat, car il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce qu'un ulcère ou quelque maladie cutanée, depuis longtemps enracinée dans les corps, pût être guérie en quelques jours. Ce n'est pas trop que de demander un essai de ces nobles remèdes pour toute ulcération chronique, ou tout autre mauvaise blessure ; en peu de temps, ils prouveront leurs vertus.

AVIS

M. Elzéar Bédard est le seul agent de Québec autorisé à recevoir des abonnements au *Journal des Campagnes*, à percevoir de l'argent des souscripteurs, et à leur délivrer des reçus, etc., etc.

Adresse : Elzéar Bédard, 9, rue Baudo Québec.

Naissances

A Worcester, Etats-Unis, le 8 février, l'épouse de M. J. O. Simard, un fils.

A East Brookfield, Etats-Unis, le 30 janvier, madame O. G. Labrecque, une fille. Parrain et marraine, M. E. A. Bédard, de Holyoke, et Delle M. L. McNeigh, de Boston.

Mariages

A St Roch de Québec, mardi le 5 du courant, M. Sabin Rhéaume conduisait à l'autel Delle Henriette Lortie, fille de M. Théophile Lortie, de cette ville.

Le 13 du courant, à Ste-Famille, le d'Orléans, Firmin Létourneau conduisait à l'autel Madame Adélaïde Vaillancourt, veuve de Joseph Scraphim Drouin. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révd M. A. D. Jobin, curé de Ste-Luce d'Israël.

Décès

Au presbytère de Saint Joseph de Beauce, le 10 février, à l'âge de 81 ans, dame Marie Bourassa, épouse de M. Alphonse Martel.

A Qu'appelle, N. O., le 18 janvier, à l'âge de 12 ans, J. B. Vallet, fils de M. Moïse Vallet.

A St Hyacinthe, le 6 courant, M. Joseph Beaudoin, maître boucher, à l'âge de 66 ans.

Le 2 février, à St Simon, comté de Bagot, dame Rosalie Charron, épouse de François Duprés, fils, à l'âge de 61 ans.

Le 3 février, à l'Hôtel-Dieu de St Hyacinthe, dame veuve Laurent Paris, née Rachel Renaud, autrefois de Montréal, à l'âge de 70 ans.

Au faubourg St Jean, Québec, le 7 février, à l'âge de 22 ans et 4 mois, Philippe Edmond Moisan, comais.

A Montréal, le 5 courant, à l'âge de 33 ans, Charles Marcellin Filiatrault, médecin docteur, à l'Université Laval.

Au Détroit, Mich., le 5 février, à l'âge de 43 ans, M. Nicholas Côté, menuisier, natif de la paroisse de Saint Augustin. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et quatre enfants qui le regretteront longtemps.

A Bryson, comté de Pontiac, le 26 janvier, est décédé, à l'âge de 26 ans et 11 mois, mademoiselle Marie Joséphine Lévesque fille de M. Cyprien Lévesque, marchand, à Ste-Anne Lapocatière.

A Maria, comté de Bonaventure, le 8 février à l'âge de 68 ans, dame Marie Marguerite Vézina, épouse de feu Louis Dion, autrefois de l'Islet.

Mercredi soir, 30 janvier, à Coaticook, dame Adeline Royer, âgée de 46 ans, épouse de Calixte Dupuis, expirait presque subitement d'une attaque d'asthme et d'une maladie de cœur. La maladie n'a duré que quelques minutes.

A Sainte Marie de Bouctouche, mardi 29 janvier, M. Béloni Girouard, à l'âge de 88 ans.

A Archville, Ottawa, le 6 courant, M. J. F. Gingras, traducteur français aux à l'âge de 57 ans.

A Montréal, le 5 courant, à l'âge de 42 ans, ans, est décédée dame Julie Lavoie, épouse de Noé Goyette, hôtelier.

A la Petite Rivière, Bouctouche, le 23 janvier, Béloni Cormier, âgé de 38 ans et 8 mois.

A Montréal, le 8 courant, Dame veuve Victoire Drouin, épouse de feu Louis Hébert.

A Montréal, le 6 février, à l'âge de 56 ans, Dlle Henriette Loiseleur.

A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 32 ans, Emélie Barrette, épouse de Jacques Lafontaine, constable.

A Saint Léonard, Pointe aux Trembles, le 8 février courant, à l'âge de 82 ans, M. Joseph Tessier, rentier.

A Montréal, le 8 du courant, à l'âge de 26 ans, dame Elizabeth Rondeau, épouse de Michel Ruffet, du département de Haute-Savoie France.

A St Roch de Québec, le 8 du courant, M. Edouard Hianveu dit Lafrance, à l'âge de 69 ans et 3 mois.

A Sainte Cunégonde, le 7 courant, à l'âge de 9 mois et 13 jours, Joseph Arthur, enfant de M. Joseph Tancrède Bourcier.

A Montréal, le 7 courant, à l'âge de 32 ans, Emélie Barrette, épouse de Jacques Lafontaine, constable.

A la Longue Pointe, le 9 février, dame Angèle Langevin, veuve du capt. J. Bte Morin, de la Longue Pointe, à l'âge de 71 ans. La défunte était de Varennes.

A St-Ambroise, le 10 du courant, Charles Pageau, écuier, huissier de la Cour Supérieure, à l'âge de 71 ans et 8 mois.

A Saint Roch de Québec, le 10 février, sieur Gervais Emond, ancien marchand de bois, à l'âge de 79 ans et 9 mois.

Petites nouvelles

CHAMBRE DE COMMERCE.—Jeudi après-midi a eu lieu une importante réunion de la Chambre de Commerce de Québec, en vue de prendre les moyens d'avoir à St-Jean ou Halifax le terminus d'hiver du Pacifique et à Québec le terminus d'été.

Plusieurs orateurs ont prononcé de bons discours sur les avantages que nous retirerions par l'accomplissement des projets qui seront soumis par les délégués à Ottawa.

Il est probable qu'on demandera un subside de \$3,200 par mille au Québec Central qui offre de réduire de moitié la distance entre Québec et St-Jean, N.-B., au moyen d'un raccordement de cette ligne avec l'*Intercolonial Railway* et *New-Brunswick road*. Il reste 56 milles à construire pour atteindre les limites de la province.

TOUCHANTE HISTOIRE.—Un chiffonnier ayant trouvé, sur un tas d'ordures de la rue de Rivoli, un porte-monnaie contenant 6,260 francs en billets et or, s'est empressé de porter sa trouvaille à M. Monquin, commissaire de police. Cet honnête homme se nomme Joseph Taste, marié et père de plusieurs enfants, demeurant rue des Deux-Portes, 8. La personne qui avait perdu le porte-monnaie, Mlle de Franville, rentière, rue de Lubeck, a généreusement récompensé ce brave homme. Elle lui a remis 150 francs à titre de don manuel, et un livret de la caisse d'épargne de 350 francs. Ce dernier don a particulièrement ému le chiffonnier qui, les larmes aux yeux, a juré de remplir petit à petit le livret, qu'il garde pour ses enfants.

MORT SUBITE ET \$213,000.—Un nommé Harrison Ramon, qui demeurait depuis plusieurs années à Hinckly, dans le comté de Médina, Ohio, avait amassé une fortune considérable, dont la plus grande partie était en argent comptant. Il ne voulut jamais confier son argent à aucune banque, et le cacha sur sa propriété, dans un endroit secret qu'il ignorait sa famille. Il y a quelque temps de cela il annonça à son épouse qu'il avait caché à peu près \$30,000 en argent et que bientôt il l'informerait de la place où se trouvait cet argent, afin que, s'il venait à mourir inopinément, elle saurait où trouver le montant. Il négligea de le faire et mourut, il y a une semaine de cela, d'une attaque d'apoplexie. Après, sa mort, une perquisition dans ses papiers démontra qu'il avait \$35,000 de cachées sur sa propriété. On fit de grandes recherches qui demeurèrent de premier abord infructueuses, la femme était au désespoir. Deux jours plus tard, elle se rendit dans le jardin où se trouvait les ruches, et elle en renversa une qui mit à découvert une pile de "greenbacks". Toutes les autres ruches furent renversées et on trouva la somme de \$10,000. Dans l'après-midi, un membre de la famille laissa tomber une clef dans la grange; il devint nécessaire d'enlever une planche pour la retrouver et lorsque le jeune homme alongea le bras sous le plancher, sa main heurta une jarre à fruit, d'un demi gallon, laquelle fut trouvée remplie de pièces d'or de \$20. D'autres jarres, ainsi que quelques sacs furent trouvés remplis de pièces d'or et d'argent. Le montant total trouvé se monte à plus de \$213,000.

LA MONTRE UNIVERSELLE.—Un journal suisse signale une curieuse invention due à M. Paul Kramer, et qui vient d'être brevetée en France. "C'est une montre nouvelle et originale, qu'il ap-

pelle "montre à aiguilles universelles," ce qui signifie que cette montre indique simultanément, sur un seul et même cadran, l'heure de plusieurs pays. Nous avons eu sous nos yeux deux de ces montres, dont l'une indique l'heure de Paris, Suex, Bonbov et Hué, et l'autre l'heure de New-York et San Francisco. Ces indications peuvent naturellement être variées suivant les désirs du commerce. Les aiguilles indiquant ces différentes heures sont peintes sur un cadran mobile, placé au centre du cadran principal.

MAIRIE.—A. G. Bussières, Ecr. N. P. et Percepteur des Douanes, a été, le 5 février courant, élu pour la quatrième fois, maire de St-George, comté de Beauce.

ARRESTATION DE M. A. PAUZÉ.—M. Alfred Pauzé, l'ex-inspecteur du Crédit foncier, a été arrêté à Albany par le grand constable Bissonnette.

La retraite du concussionnaire a été déconverte grâce à certaines informations que les autorités ne veulent pas divulguer. M. Pauzé demeurait depuis 13 jours au No 72 rue Madison et c'est là que M. Bissonnette l'a trouvé. Le mandat en vertu duquel il a été arrêté comporte trois accusations de faux, avoir l'endossement de T. M. Boudre au sur un billet de \$320 et la signature de son frère sur deux autres de \$210 et \$200 chacun.

Au moment de son arrestation M. Pauzé s'est avoué coupable et a refusé les chances d'un procès d'extradition.

Il avait \$300 sur lui et les a remis volontairement à M. Bissonnette.

Il a passé l'avant-midi de jeudi dans la cellule de la Cour de Police et l'enquête est commencée dans l'après-midi même.

M. Pauzé est très changé et presque méconnaissable; il pleure constamment et sa triste position inspire la plus grande pitié à tous ceux qui ont eu occasion de le voir.

Il n'a fourni jusqu'à présent, aucun renseignement sur l'emploi des \$11 090 qu'il est accusé d'avoir détournés ou obtenus frauduleusement.

EMPLOI DE L'ŒUF POUR LES BLESSURES, BRULURES, etc.—Rien n'est plus efficace pour la guérison des brûlures ou blessures que l'emploi du blanc d'œuf; il suffit d'en couvrir légèrement la brûlure ou la blessure. C'est ordinairement le contact de l'air qui occasionne, dans ces cas, la souffrance, et tout ce qui empêche l'air et prévient l'inflammation doit être employé; le blanc d'œuf remplit très bien ce but.

L'œuf est aussi considéré le meilleur remède contre la dysenterie. Battu légèrement, avec ou sans sucre, et avalé tout d'un coup, l'œuf par ses qualités émoullientes, diminue l'inflammation des intestins; deux ou trois œufs par jour suffisent dans les cas ordinaires. De plus l'œuf n'est pas seulement médicinal, mais substantiel comme nourriture; dans les cas de diète, les œufs sont une nourriture très convenable.

NÉGLIGENCE.—Nous remarquons que les Frères de St-Viateur ont été, à deux ou trois reprises, dans la pénible nécessité de fermer leurs écoles, par suite de la négligence des commissaires à leur fournir le combustible nécessaire au chauffage de ces écoles.

Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté, il serait facile aux commissaires de voir à ce que les écoles de cette ville soient pourvues au moins d'une quantité suffisante de bois chauffage. Ce n'est pas trop leur demander.

—L'expérience prouve que rien ne détruit de fond en comble les Scrofules comme la Salsepareille d'Ayer.

LA SALLE DE DÉLIBÉRATION.—Les murs sont proprement tapissés. L'entrée ne sera peu en arrière du siège de l'orateur. Les chambres de comités seront au dessous de la salle de délibération.

LA PATRIE.—Le conseil municipal des Cantons réunis de Dutton et Clinton dans sa séance du 4 février dernier, a réélu à l'unanimité M. P. L. N. Prévost, maire de la dite municipalité. C'est la cinquième fois que l'on confère à M. Prévost les honneurs de la Mairie. Cette marque de confiance honore autant celui qui en est l'objet que ceux qui en sont les auteurs.

NOUVELLE RELIGIEUSE.—S. G. Mgr Laflèche s'est rendue à Yamachiche pour y administrer le sacrement de la confirmation. Nombre d'élèves du Collège des Frères de la Doctrine Chrétienne et du couvent de la Congrégation ont reçu ce sacrement. Après la cérémonie Sa Grandeur s'est rendue chez les Frères, où une adresse de circonstances fut présentée.

Avant de retourner à Trois-Rivières, Sa Grandeur a fait visite à M. Joseph Bellemare, père de M. le curé de Shawenegan, qui est dangereusement malade.

GRÈVE.—On écrit de Fall River, Mass en date du 5 courant :

Les ouvriers de filatures de cette ville se sont mis en grève hier matin. A l'heure ordinaire on a commencé le travail dans toutes les manufactures, mais les tisserands manquaient complètement. Les Sagamore, Slade et Tecumseh Mills ont dû arrêter. Les Border City Mills ont continué leurs opérations sans fleurs. Aux trois Union Mills il n'est resté que quelques fleurs, les autres départements fonctionnent. Au Chase Mill il n'y avait qu'un seul fleur à l'ouvrage, le reste est à l'ordre. Le département du filage au Wampanoag est complètement vide. Ainsi, dans toutes les manufactures il y a des départements incomplets ou presque vides et celles qui n'ont pas fermé leurs portes dans la matinée ont dû le faire le soir. On estime à trois ou quatre mille le nombre des grévistes.

MORT SUBITE.—Jeudi vers 4 heures de l'après-midi, un homme du nom de James Duton, tomba par terre à l'encoignure des rues Ste-Catherine et St-Dominique, Montréal.

Quelques passants accoururent pour le relever, mais en arrivant à lui, ils constatèrent qu'il avait perdu la vie.

Le malheureux a été transporté à la morgue et le coroner averti commença l'enquête à 8 heures.

On constata que Dalton était depuis longtemps adonné à la boisson. Il était bien connu de la police comme vagabond et ivrogne.

Le verdict du jury a été de "mort des suites de l'usage immodéré des boissons enivrantes."

Le malheureux est âgé de 55 ans. On ne lui connaît pas de parents. Il n'avait pas de demeure, et demandait souvent à coucher dans les diverses stations de police de la ville.

NOUVELLES DES CANTON DE L'EST.—St-Armand centre.—Un accident terrible est arrivé ici dernièrement. Un jeune homme, Hartie Clapper, a été trouvé couché dans la neige à côté de sa voiture; il avait un côté du cou et de la tête gelée. Malgré tous les soins qu'on lui a prodigués, le malheureux a succombé deux jours après. La nuit de l'accident, la victime avait fait de nombreuses et copieuses libations; trois de ses compagnons d'orgie l'avaient quitté à environ 50 arpents de l'endroit où le malheureux a été relevé.

Magog.—L'usine de tissage et impres-

sion de coton ne sera achevée avant l'été prochain. Cette construction, terrain compris, coûtera environ \$600 000. La population de notre localité s'élève aujourd'hui à 2 000 âmes; encore un peu de patience et elle formera un des centres importants de la Province.

Capelton.—Les soupçons les plus graves pèsent sur la patronne de la maison de pension où logeait Rothwell, la malheureuse victime qui a succombé à un empoisonnement par le vert de Paris. Le vol d'une somme relativement minime aurait été le mobile du crime. La prévenue a été arrêtée et enfermée dans la prison de Sherbrooke.

L'autre semaine un pénible accident est arrivé dans la mine no 5. Le nommé John Beattie, pensant que toutes les charges étaient parties, s'aventura du côté où elles étaient déchargées, quand tout à coup une d'elles partit, lui brisa des jambes et lui écrasa le corps sous les éclats de rocher. Le malheureux, qui a succombé le lendemain à ses atroces blessures, laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Si et Si

"Si vous souffrez d'une santé faible ou si vous languissez sur un lit de douleurs, si vous êtes simplement indisposé ou si vous vous sentez faible ou abattu sans savoir clairement pourquoi, les Amers de Houblon vous guériront sûrement."

"Si vous êtes ministre, et que vous vous soyez épuisé par vos devoirs pastoraux, ou si vous êtes mère, usée par les soins et le travail, ou si vous êtes homme d'affaire, ou affaibli par des travaux excessifs de chaque jour, ou si vous êtes homme de lettres, épuisé par vos veilles, les Amers de Houblon vous donneront certainement de la force."

"Si vous souffrez d'avoir trop mangé ou trop bu, si vous souffrez des suites d'une dissipation, ou si étant jeune, vous grandissez trop vite, comme c'est souvent le cas."

"Ou si vous êtes dans l'atelier, sur la ferme, à un pupitre, partout et vous sentez que votre système a besoin de purgatifs, de toniques ou de stimulants, sans enivrer, si vous êtes vieux, que votre sang soit épais et impur, votre poulx faible, les nerfs agités, vos facultés affaiblies, les Amers de Houblon vous donneront ce dont vous avez besoin, une nouvelle vie, la santé et la vigueur."

"Si vous êtes constipé ou dyspeptique, ou souffrant d'une de ces nombreuses maladies de l'estomac ou des intestins, c'est votre faute si vous restez malade."

"Si vous êtes attaqué d'une maladie quelconque de rognons, arrêtez les tentatives de la mort dès ce moment, et guérissez-vous en prenant des Amers de Houblon."

"Si vous êtes atteint de la sensibilité des nerfs, vous trouverez une méliasse de Moldavie dans les Amers de Houblon."

"Si vous allez souvent dans une région miasmatique ou que vous résidez dans un tel district, barriadez votre système contre les fleaux de tous les pays, malaria, épidémie, fièvres bilieuses et intermittentes — par l'usage des Amers de Houblon."

"Si vous avez une peau rude, couverte de pustules ou, une mauvaise respiration, les Amers de Houblon vous donneront une belle peau, un sang riche, une respiration des plus douces et la santé. On vous payera \$500 pour les cas où vous ne serez pas guéri, ou vous ne serez pas pas soulagé."

Cette femme, cette sœur, cette mère ou cette fille languissante, alitée, invalide, peut avoir une excellente santé en consommant quelques bouteilles des Amers de Houblon qui ne coûteront qu'une bagatelle.

Fenilleton du Journal des Campagnes

Québec, 14 Février 1884.—N 3

L'ÉCOLE DES ROBINSONS.

Quant à l'itinéraire que devait suivre le *Dream*, ce fut sans doute l'objet des longues conférences que William W. Kolderup et son capitaine eurent ensemble. Tout ce que l'on sut, c'est que le premier point de relâche indiqué devait être Auckland capitale de la Nouvelle-Zélande, — sauf le cas où le besoin de charbon, nécessité par la prolongation de vent contraires, obligerait à se réapprovisionner, soit à l'un des archipels du Pacifique, soit à l'un des ports de la Chine.

Tout ce détail d'ailleurs, importait peu à Godfrey, du moment qu'il s'en allait en mer, et pas du tout à Tartelett, dont l'esprit troublé s'exagérait de jour en jour les éventualités de la navigation.

Il n'y avait plus qu'une formalité à remplir : la formalité des photographies.

Un fiancé ne peut décemment partir pour un long voyage autour du monde sans emporter l'image de celle qu'il aime, et, en revanche, sans lui laisser la sienne.

Godfrey, en costume de touriste, se livra donc aux mains de Stephenson and Co, photographes de Montgomery-Street, et Phina, dans sa toilette de ville, confia également au soleil le soin de fixer ses traits charmants, mais un peu attristés, sur la plaque des habiles opérateurs.

Ce serait encore une façon de voyager ensemble. Le portrait de Phina avait sa place tout indiquée dans la cabine de Godfrey ; celui de Godfrey, dans la chambre de la jeune fille.

Quant à Tartelett, qui n'était pas fiancé et ne songeait aucunement à l'être, on jugea convenable, cependant, de confier son image au papier sensibilisé. Mais, quel que fût le talent des photographes, ils ne purent obtenir une épreuve satisfaisante. Le cliché o-cillant ne fut jamais qu'un brouillard confus, dans lequel il eût été impossible de reconnaître le célèbre professeur de danse et de maintien.

C'est que le patient, quoi qu'il en eût, ne pouvait s'empêcher de bouger, — en dépit de la recommandation en usage dans tous les ateliers consacrés aux opérations de ce genre.

On essaya d'autres moyens plus rapides, d'épreuves instantanées. Impossible. Tartelett tanguait et roulait déjà par anticipation, tout comme le capitaine du *Dream*.

Il fallut renoncer à conserver les traits de cet homme remarquable. Irréparable malheur pour la postérité, si — mais éloignons cette pensée ! si, tout en croyant ne partir que pour l'ancien monde, Tartelett partait pour cet autre monde dont on revient pas !

Le 9 juin, on était prêt. Le *Dream* n'avait plus qu'à appareiller. Ses papiers, connaissance, charte-parti, police d'assurance, étaient en règle, et, deux jours avant, le courtier de la maison Kolderup avait envoyé les dernières signatures.

Ce jour-là, un grand déjeuner d'adieu fut donné à l'hôtel de Montgomery-Street. On but à l'heureux voyage de Godfrey et à son prompt retour.

Godfrey ne laissait pas d'être assez ému, et il ne chercha point à le cacher. Phina se montra plus ferme que lui. Quant à Tartelett, il noya ses appré-

hensions dans quelques verres de champagne, dont l'influence se prolongea jusqu'au moment du départ. Il faillit même oublier sa pochette, qui lui fut rapportée à l'instant où on larguait les amarres du *Dream*.

Les derniers adieux furent faits à bord, les dernières poignées de main s'échangèrent sur la dunette ; puis, la machine donna quelques tours d'hélice, qui firent déborder le steamer.

— Adieu ! Phina.

— Adieu ! Godfrey.

— Que le ciel vous conduise ! dit l'oncle.

— Et surtout qu'il nous ramène ! murmura le professeur Tartelett.

— Et n'oublie jamais, Godfrey, ajouta William W. Kolderup, la devise que le *Dream* porte à son tableau d'arrière :

Confide, recte agens.

— Jamais ! oncle Will. Adieu ! Phina.

— Adieu ! Godfrey.

Le steamer s'éloigna, les mouchoirs s'agitèrent, tant qu'il resta en vue du quai, même un peu au delà.

Bientôt cette baie de San-Francisco, la plus vaste du monde, était traversée, le *Dream* franchissait l'étroit goulet de Golden-Gate, puis il tranchait de son étrave les eaux du Pacifique : c'était comme si cette "Porte d'Or" venait de se fermer sur lui.

VI

DANS LEQUELLE LE LECTEUR EST APPELÉ
À FAIRE CONNAISSANCE AVEC UN
NOUVEAU PERSONNAGE

Le voyage était commencé. Ce n'était pas la partie difficile, on en conviendra volontiers.

Ainsi que le répétait souvent le professeur Tartelett, avec une incontestable logique :

"Un voyage commence toujours ! Mais où et comment il finit, c'est l'important !"

La cabine occupée par Godfrey s'ouvrait au fond de la dunette du *Dream*, sur le carré d'arrière, qui servait de salle à manger. Notre jeune voyageur était installé là aussi confortablement que possible. Il avait offert à la Photographie de Phina la meilleure place sur le mieux éclairé des panneaux de la chambre. Un cadre pour dormir, un lavabo pour sa toilette, quelques armoires pour ses vêtements et son linge, une table pour travailler, un fauteuil pour s'asseoir, que lui fallait-il de plus, à ce pa-sager de vingt-deux ans ? Dans ces deux conditions, il aurait fait vingt-deux fois le tour du monde ! N'était-il pas à l'âge de cette philosophie pratique qui constitue la belle santé et la bonne humeur ? Ah ! jeunes gens, voyagez si vous le pouvez, et si vous ne le pouvez pas... voyagez tout de même !

Tartelett, lui, n'était plus de bonne humeur. Sa cabine, près de la cabine de son élève, lui semblait bien étroite, son cadre bien dur, les six yards superficiels qu'elle occupait en abord, bien insuffisants pour qu'il y pût répéter ses battus et ses pas de bourrée. Le voyageur, en lui, n'absorbait-il donc pas le professeur de danse et de maintien ? Non ? C'était dans le sang, et lorsque Tartelett arrivera à l'heure de se coucher pour le dernier sommeil, ses pieds se trouveront encore placés en ligne horizontale, les talons l'un contre l'autre, à la première position.

Les repas devaient se prendre en commun, et c'est ce qui fut fait, — Godfrey et Tartelett vis-à-vis l'un de l'autre, le capitaine et le second occupant chacun l'un des bouts de la table de roulis. Cette effrayante dénomination, "table de roulis", laissait déjà comprendre que la place du professeur serait trop souvent vide !

Au départ, dans ce beau mois de

juin, il faisait une belle brise du nord-est. Le capitaine Turcotte avait pu faire établir la voile afin d'accroître sa vitesse, et le *Dream*, tout dessus, bien appuyé, ne roulait pas trop d'un bord sur l'autre. En outre, comme la lame le prenait par l'arrière, le tangage ne le fatiguait point outre mesure. Cette allure n'est pas celle qui fait, sur le visage des passagers, les nez pincés, les yeux caves, les fronts livides, les joues sans couleur. C'était donc supportable. On piquait droit dans le sud-ouest sur une jolie mer, moutonnant à peine : le littoral américain n'avait pas tardé à disparaître sous l'horizon.

Pendant deux jours, aucun incident de navigation ne se produisit, qui soit digne d'être relaté. Le *Dream* faisait bonne route. Le voyage était donc favorable, — bien que le capitaine Turcotte laissât percer quelquefois une inquiétude qu'il eût en vain essayé de dissimuler. Chaque jour le soleil passait au méridien, il relevait exactement la situation du navire. Mais on pouvait observer qu'aussitôt il emmenait le second dans sa cabine, et là, tous deux restaient en conférence secrète, comme s'ils avaient eu à discuter en vue de quelque éventualité grave. Ce détail, sans doute, passait inaperçu pour Godfrey, qui n'entendait rien aux choses de la navigation, mais le maître de l'équipage et quelques-uns des matelots ne laissaient pas que d'en être surpris.

Ces braves gens le furent d'autant plus que, deux ou trois fois, dès la première semaine, pendant la nuit, sans que rien nécessitât cette manœuvre, la direction du *Dream* fut sensiblement modifiée, puis reprise au jour. Ce qui se fut expliqué avec un navire à voiles, soumis aux variations des courants atmosphériques ne s'expliquait plus avec un steamer, qui peut suivre la ligne des grands cercles, et serre ses voiles lorsque le vent ne lui est plus favorable.

Le 12 juin, dans la matinée, un incident très inattendu se produisit à bord.

Le capitaine Turcotte, son second et Godfrey allaient se mettre à table pour déjeuner, lorsqu'un bruit insolite se fit entendre sur le pont. Presque aussitôt le maître d'équipage, poussant la porte, parut sur le seuil du carré.

"Capitaine ! dit-il.

— Qu'y a-t-il donc ? répondit vivement Turcotte, comme un marin toujours sur le qui-vive.

— Il y a... un Chinois ! dit le maître d'équipage.

— Un Chinois ?

— Oui ! un vrai Chinois que nous venons de découvrir, par hasard, à fond de cale !

— Au fond de cale ! s'écria le capitaine Turcotte. De par tous les diables du Sacramento, qu'on l'envoie à fond de mer !

— All right ! " répondit le maître d'équipage.

Et l'excellent homme, avec le mépris que doit ressentir tout Californien pour un fils du Céleste-Empire, trouvant cet ordre on ne peut plus naturel, ne se fit aucun scrupule de l'exécuter.

Cependant, le capitaine Turcotte s'était levé ; puis, suivi de Godfrey et du second, il quittait le carré de la dunette, et se dirigeait vers le gaillard du *Dream*.

Là, en effet, un Chinois, étroitement tenu, se débattait aux mains de deux ou trois matelots, qui ne lui épargnaient pas les bourrades. C'était un homme de trente-cinq à quarante ans, de physionomie intelligente, bien constitué, la figure glabre, mais un peu hâve, par suite de ce séjour de soixante heures au fond d'une cale mal aérée. Le hasard seul l'avait fait

découvrir dans son obscure retraite. Le capitaine Turcotte fit aussitôt signe à ses hommes de lâcher le malheureux intrus.

"Qui es-tu ? lui demanda-t-il.

— Un fils du Soleil.

— Et comment te nommes-tu ?

— Seng-Vou, répondit le Chinois, dont le nom, en langue céleste, signifie : qui ne vit pas.

— Et que fais-tu ici, à bord ?

— Je navigue !... répondit tranquillement Teng-Vou, mais en ne vous causant que le moins de tort possible.

— Vraiment ! le moins de tort !... Et tu t'es caché dans la cale au moment du départ ?

— Comme vous dites, capitaine.

— Afin de te faire reconduire gratis d'Amérique en Chine, de l'autre côté du Pacifique ?

— Si vous le voulez bien.

— Et si je ne le veux pas, mauricaud à peau jaune, si je te priais de vouloir bien regagner la Chine à la nage ?

— J'essayerais, répondit le Chinois en souriant, mais il est probable que je coulerais en route !

— Eh bien, maudit John, s'écria le capitaine Turcotte, je vais t'apprendre à vouloir économiser les frais de passage !

Le capitaine Turcotte, beaucoup plus en colère que la circonstance ne le comportait, allait peut-être mettre sa menace à exécution, lorsque Godfrey intervint.

"Capitaine, dit-il, un Chinois de plus à bord du *Dream*, c'est un Chinois de moins en Californie, où il y en a tant !

— Où il y en a trop ! répondit le capitaine Turcotte.

— Trop, en effet, reprit Godfrey. Eh bien, puisque ce pauvre diable a jugé à propos de délivrer San-Francisco de sa présence, cela mérite quelque pitié !... Bah ! nous le jetterons en passant du côté de Shanghai, et il n'en sera plus question !

En disant qu'il y a trop de Chinois dans l'Etat de Californie, Godfrey tenait là le langage d'un vrai Californien. Il est certain que l'émigration des fils du Céleste Empire, — ils sont trois cent millions en Chine contre trente millions d'américains aux Etats-Unis, — est devenue un danger pour les provinces du Far-West. Aussi les législateurs de ces Etats, Californie, Basse-Californie, Oregón, Nevada, Utah, et le Congrès lui-même, se sont-ils préoccupés de l'invasion de ce nouveau genre d'épidémie, à laquelle les Yankees ont donné le nom significatif de "poste jaune."

A cette époque, on comptait plus de cinquante mille Célestiaux, rien que dans l'Etat de Californie. Ces gens, très industrieux en matière de lavage d'or, très patients aussi, vivant d'une pincée de riz, d'une gorgée de thé, d'une bouffée d'opium tendaient à faire baisser le prix de la main d'œuvre au détriment des ouvriers indigènes. Aussi avait-on dû les soumettre à des lois spéciales, contrairement à la constitution américaine, — lois qui réglent leur immigration, et ne leur donnaient pas le droit de se faire naturaliser, de crainte qu'ils ne finissent par obtenir la majorité au Congrès. D'ailleurs, généralement maltraités, à l'égal des Indiens et des nègres, afin de justifier cette qualification de "pestiférés" dont on les gratifiait, sont-ils le plus souvent parqués en une sorte de ghetto, où ils conservent soigneusement les mœurs et les habitudes du Céleste Empire.

Dans la capitale de la Californie, c'est vers le quartier de la rue Sacramento, orné de leurs enseignes et de leurs lanternes, que la pression des gens d'autre race les a concentrés. C'est là qu'on les rencontre par milliers, trotinant avec leur blous à

larges manches, leur bonnet conique, leurs souliers à pointe relevée. C'est là qu'ils se font, pour la plupart, épiciers, jardiniers ou blanchisseurs, à moins qu'ils ne servent comme cuisiniers, ou n'appartiennent à ces troupes dramatiques, qui représentent des pièces chinoises sur le théâtre français de San-Francisco.

Et, — il n'y a aucune raison pour le cacher, — Seng-You faisait partie d'une de ces troupes hétérogènes, dans laquelle il tenait l'emploi de premier comique, — si toutefois cette expression du théâtre européen peut s'appliquer à n'importe quel artiste chinois. Et effet, ils sont tellement sérieux, même lorsqu'ils plaisaient, que le romancier californien Hart-Bret a pu dire qu'il n'avait jamais vu rire un acteur chinois, et même avouer qu'il n'avait pu reconnaître si l'une de ces pièces à laquelle il assistait était une tragédie ou une simple farce.

Bref, Seng-You était un comique. La saison terminée, riche de succès, plus peut-être que d'espèces sonnantes, il avait voulu regagner son pays autrement qu'à l'état de cadavre. C'est pourquoi, à tout hasard, il s'était glissé subrepticement dans la cale du Dream.

Muni de provisions, espérait-il donc faire incognito cette traversée de quelques semaines, puis débarquer sur un point de la côte chinoise comme il s'était embarqué, sans être vu ?

C'est possible, après tout. En somme, le cas n'était certainement pas pendable.

Aussi, Godfrey avait-il eu raison d'intervenir en faveur de l'intrus, et le capitaine Turcotte, qui se faisait plus méchant qu'il n'était, renonça-t-il, sans trop de peine, à envoyer Seng-You par dessus le bord s'ébattre dans les eaux du Pacifique.

Seng-You ne réintégra donc pas sa cachette au fond du navire, mais il ne devait pas être bien gênant à bord. Flegmatique, méthodique, peu communicatif, il évitait soigneusement les matelots, qui avaient toujours quelque bourrade à sa disposition ; il se nourrissait sur sa réserve de provisions. Tout compte fait, il était assez maigre pour que son poids, ajouté en surcharge, n'accrût pas sensiblement les frais de navigation du Dream. Si Seng-You passait gratuitement, à coup sûr son passage ne coûterait pas un cent à la caisse de William W. Kolderup.

Sa présence à bord, cependant, amena de la part du capitaine Turcotte une réflexion dont son second, sans doute, fut seul à comprendre le sens particulier :

« Il va bien nous gêner, ce damné Chinois, quand il faudra !... Après tout, tant pis pour lui ! »

— Pourquoi s'est-il embarqué frauduleusement sur le Dream ? répondit le second.

— Surtout pour aller à Shanghaï ! répliqua le capitaine Turcotte. Au diable John et les fils de John ! »

VII

DANS LEQUEL ON VERRA QUE WILLIAM W. KOLDERUP N'A PEUT-ÊTRE PAS EU TORT DE FAIRE ASSURER SON NAVIRE

Pendant les jours qui suivirent, 13, 14 et 15 juin, le baromètre était descendu lentement, mais d'une façon continue, sans reprise, ce qui indiquait une tendance à se maintenir au-dessous de variable, entre pluie ou vent et tempête. La brise fraîchit sensiblement en passant dans le sud-ouest. C'était vent debout pour le Dream ; il eut à lutter contre des lames assez fortes, qui le prenaient par l'avant. Les voiles furent donc serrées dans leurs étuis, et il fallut

marcher avec l'hélice, mais sous médiocre pression, afin d'éviter les mauvais coups.

Godfrey supporta très bien ces épreuves du tangage et du roulis, sans même perdre un seul instant de sa belle humeur. Très évidemment, ce brave garçon aimait la mer.

Mais Tartelett, lui, n'aimait pas la mer, et elle le lui rendait bien. Il fallait voir l'infortuné professeur de maintien ne se maintenant plus, le professeur de danse, dansant contrairement à toutes les règles de l'art.

Rester dans sa cabine, par ces secousses qui ébranlaient le steamer jusqu'à ses varangues, il ne le pouvait pas.

« De l'air ! » soupirait-il.

Aussi ne quittait-il plus le pont. Un coup de roulis, et il allait d'un bord sur l'autre. Un coup de tangage, et il était projeté en avant, quitte à être reprojété presque aussitôt en arrière. Il s'appuyait aux lisses, il se raccrochait aux cordages, il prenait des attitudes absolument condamnées par les principes de la chorégraphie moderne ! Ah ! que ne pouvait-il s'élever dans l'air par un mouvement de ballon pour échapper aux dénivellations de ce plancher mouvant ! Un danseur de ses ancêtres disait que, s'il consentait à reprendre pied sur la scène, c'était uniquement pour ne pas humilier ses camarades. Lui, Tartelett, il aurait voulu ne jamais redescendre sur ce pont que les coups de tangage semblaient entraîner dans l'abîme.

Quelle idée le riche William W. Kolderup avait-il eu de l'envoyer là-dessus !

« Est-ce que ce mauvais temps va durer ? demandait-il vingt fois par jour au capitaine Turcotte.

— Hum ! la baromètre n'est pas rassurant ! répondait invariablement le capitaine, en fronçant le sourcil.

Est-ce que nous arriverons bientôt ?

— Bientôt, monsieur Tartelett !... Hum ! bientôt !... Encore faut-il le temps de se rendre !

— Et l'on appelle cela l'océan Pacifique ! » répétait l'infortuné entre deux hoquets et deux oscillations.

Nous dirons entre autres, que non seulement le professeur Tartelett souffrait du mal de mer, mais aussi que la peur le prenait à voir ces grandes lames écumeuses, qui déferlaient à la hauteur des pavois du Dream, à entendre les soupapes, soulevées par de violents chocs, qui laissaient sortir la vapeur par les tuyaux d'échappement, à sentir le steamer ballotté comme un bouchon de liège sur ces montagnes d'eau.

« Non ! il n'est pas possible que ça ne chavire pas ! » répétait-il en fixant sur son élève un regard inerte.

— Du calme, Tartelett ! répondait Godfrey. Un navire est fait pour flotter, que diable ! Il y a des raisons pour cela !

— Je vous dis qu'il n'y en a pas ! »

Et, dans cette pensée, le professeur avait revêtu sa ceinture de sauvetage. Il la portait, jour et nuit, étroitement sanglée sur sa poitrine. On ne la lui aurait pas fait quitter à prix d'or. Toutes les fois que la mer lui laissait un instant de répit, il la regonflait par une forte expiration d'air. En vérité, jamais il ne la trouvait assez pleine !

Nous demandons l'indulgence pour les terreurs de Tartelett. A qui n'a pas l'habitude de la mer, ses déchainements sont de nature à causer un certain effroi, et, on le sait, ce passager malgré lui ne s'était pas même hasardé jusqu'à ce jour sur les eaux paisibles de la baie de San-Francisco. Donc, malade à bord d'un navire par grande brise, éponuvante au choc des lames, on peut lui passer cela.

Au reste, le temps devenait de plus en plus mauvais et menaçait le Dream de quelque coup de vent prochain, que les sémaphores lui auraient annoncé, s'il eût été en vue du littoral.

Si, pendant le jour, le navire était effroyablement secoué, s'il ne marchait plus qu'à petite vapeur, afin de ne point faire d'avarie à sa machine, il arrivait néanmoins que, dans les fortes dénivellations des couches liquides, l'hélice émergeait et s'immergeait successivement. De là, battements formidables de ses branches dans les eaux plus profondes ou affolements, au-dessus de la ligne de flottaison, qui pouvaient compromettre la solidité du système. C'était alors comme des détonations sourdes qui se produisaient sous l'arrière du Dream, et les pistons s'emportaient avec une vitesse que le mécanicien ne maîtrisait pas sans peine.

Toutefois Godfrey fut amené à faire une observation, dont il ne trouva pas la cause tout d'abord : c'est que pendant la nuit, les secousses du steamer étaient infiniment moins rudes que pendant le jour.

Devait-il donc en conclure que le vent molissait alors, et qu'il se faisait quelque accalmie après le coucher du soleil ?

Cela, même, fut si marqué, que, dans la nuit du 21 au 22 juin, il voulut se rendre compte de ce qui se passait. Précisément, la journée avait été particulièrement mauvaise : le vent avait fraîchi, et il ne semblait pas que la nuit dût laisser tomber la mer, si capricieusement fouettée pendant de longues heures.

Godfrey se releva donc vers minuit ; il se vêtit chandement, et monta sur le pont.

La bordée de quart veillait à l'avant. Le capitaine Turcotte se tenait sur la passerelle.

La violence de la brise n'avait certainement pas diminué. Pourtant le choc des lames, que devait couper l'étrave du Dream, était très amoindri.

Mais en levant les yeux vers le haut de la cheminée, tout empanachée de fumée noire, Godfrey vit que cette fumée, au lieu de fuir de l'avant à l'arrière, s'emportait de l'arrière à l'avant au contraire, et suivait la même direction que le navire.

« Le vent a donc changé ? » se dit-il.

Et, très heureux de cette circonstance, il monta sur la passerelle ; puis, s'approchant du capitaine :

« Capitaine ! » dit-il.

Celui-ci, encapuchonné dans sa capote cirée, ne l'avait pas entendu venir, et, tout d'abord, ne put dissimuler un mouvement de contrariété en le voyant près de lui.

« Vous, monsieur Godfrey, vous... sur la passerelle ? »

— Moi capitaine, et je viens vous demander...

— Quoi donc ? répondit vivement le capitaine Turcotte.

— Si le vent n'a pas changé ?

— Non, monsieur Godfrey, non... et, malheureusement, je crains qu'il ne tourne en tempête !

— Cependant nous sommes maintenant vent arrière !

— Vent arrière... en effet... vent arrière... répliqua le capitaine, visiblement dépit par cette observation. Mais c'est bien malgré moi !

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que, pour ne pas compromettre la sécurité du bâtiment, j'ai dû virer cap pour cap et fuir devant le temps !

— Voilà qui va nous causer des retards extrêmement regrettables ? dit Godfrey.

— Très regrettables, en effet, répondit le capitaine Turcotte ; mais, mais, dès qu'il fera jour, si la mer tombe un peu, j'en profiterai pour reprendre

ma route à l'ouest. Je vous engage donc, monsieur Godfrey, à regagner votre cabine. Croyez-moi ! essayez de dormir, pendant que nous courons avec la mer ! Vous serez moins secoué ! »

Godfrey fit un signe affirmatif ; il jeta un dernier coup d'œil anxieux sur les nuages bas qui chassaient avec une extrême vitesse, puis, quittant la passerelle, il rentra dans sa cabine, où il ne tarda pas à reprendre son sommeil interrompu.

Le lendemain matin, 22 juin, ainsi que l'avait dit le capitaine Turcotte, bien que le vent n'eût pas sensiblement molli, le Dream s'était remis en bonne direction.

Cette navigation dans l'ouest pendant le jour, dans l'est pendant la nuit, dura quarante-huit heures encore ; mais le baromètre annonçait quelque tendance à remonter ; ses oscillations devenaient moins fréquentes ; il était à présumer que ce mauvais temps allait prendre fin avec les vents qui commençaient à haler la partie du nord.

C'est ce qui arriva, en effet.

Aussi le 25 juin, vers huit heures du matin, lorsque Godfrey monta sur le pont, une jolie brise de nord-est avait balayé les nuages ; les rayons de soleil, se jouant à travers le grément, mettaient leurs bouches de feu sur toutes les saillies du bord.

Ondulations ou lames, il est vrai, c'était tout un pour le professeur Tartelett, malade, aussi bien lorsque c'était « trop mou » que lorsque c'était « trop dur ! » Il se tenait donc là, à demi couché sur le pont, la bouche entrouverte, comme une carpe qui se pâme hors de l'eau.

La mer, d'un vert profond, resplendissait alors sur un large secteur, directement frappée par la lumière radieuse. Le vent ne passait plus que par folles volées, qui galonnaient d'une légère écume la crête des lames, et les hautes voiles furent larguées.

A proprement parler, même, ce n'était plus en véritables lames que se soulevait la mer, mais seulement en longues ondulations, qui berçaient doucement le steamer.

Le second, sur la dunette, sa longue-vue aux yeux, regardait dans la direction du nord-est.

Godfrey s'approcha de lui.

« Eh bien, monsieur, lui dit-il gaiement, aujourd'hui est un peu meilleur qu'hier ? »

— Oui, monsieur Godfrey, répondit le second, nous nous trouvons maintenant en eau calme.

— Et le Dream s'est remis en bonne route.

— Pas encore !

— Pas encore ! Et pourquoi ?

— Parce qu'il a été évidemment rejeté dans le nord-est pendant cette dernière tourmente, et il faut que nous relevions exactement sa position. Mais voilà un beau soleil, un horizon parfaitement net. A midi, en prenant la hauteur, nous obtiendrons une bonne observation, et le capitaine nous donnera la route.

— Où est donc le capitaine ? demanda Godfrey.

— Il a quitté le bord.

— Quitté le bord ?

— Oui !... Nos hommes de quart ont cru apercevoir, à la blancheur de la mer, quelques brisants dans l'est, des brisants qui ne sont point portés sur les cartes de bord. La chaloupe à vapeur a donc été armée, et, suivi du maître d'équipage et de trois matelots, le capitaine Turcotte a été en reconnaissance.

— Depuis longtemps ?

Depuis une heure et demie environ !

— Ah ! dit Godfrey, je suis fâché de ne pas avoir été prévenu. J'aurais eu grand plaisir à l'accompagner.

— Vous dormiez, monsieur Godfrey

répondit le second, et le capitaine n'a pas voulu vous réveiller.

—Je le regrette; mais, dites-moi, dans quelle direction la chaloupe a-t-elle couru?

—Par là, répondit le second, par le bossoir de tribord... dans le nord-est.

—Et avec une longue-vue on ne peut l'apercevoir?

—Non! elle est encore trop loin.

—Mais elle ne peut tarder à revenir?

—Elle ne peut tarder, répondit le second, car le capitaine tient à faire son point lui-même, et il faut, pour cela, qu'il soit de retour à bord avant midi!

Sur cette réponse, Godfrey alla s'asseoir à l'extrémité du gaillard d'avant, après s'être fait apporter sa lunette marine. Il voulait guetter le retour de la chaloupe. Quant à cette reconnaissance que le capitaine Turcotte était allé faire, elle ne pouvait l'étonner. Il était naturel, en effet, que le *Dream* ne se hasardât pas sur une partie de la mer où des brisants avaient été signalés.

Deux heures se passèrent. Ce fut seulement vers dix heures et demi qu'une légère fumée, déliée comme un trait, commença à se détacher au-dessus de l'horizon.

C'était évidemment la chaloupe à vapeur qui, la reconnaissance opérée, ralliait le bord.

Godfrey se plut à la suivre dans le champ de sa lunette. Il la vit s'accuser peu à peu par des lignes plus franches, grandir à la surface de la mer, dessiner plus nettement sa fumée, à laquelle se mêlaient quelques volutes de vapeur sur le fond clair de l'horizon. C'était une embarcation excellente, de grande vitesse; comme elle marchait à toute pression, elle fut bientôt visible à l'œil nu. Vers onze heures, on apercevait à l'avant la "ouache" blanche que soulevait son étrave, à l'arrière le long sillage écumeux qui s'élargissait comme la queue d'une comète.

A onze heures et quart, le capitaine Turcotte accostait et sautait sur le pont du *Dream*.

—Eh bien! capitaine, qu'y a-t-il de nouveau? demanda Godfrey, qui vint lui serrer la main.

—Ah! bonjour, monsieur Godfrey?

—Et ces brisants?...?

—Pure apparence! répondit le capitaine Turcotte. Nous n'avons rien vu de suspect. Nos hommes se seront trompés. Aussi cela m'étonnait bien pour ma part!

—En route! alors, dit Godfrey.

—Oui, nous allons nous remettre en route; mais auparavant, il faut que je fasse mon point.

—Donnez-vous l'ordre d'embarquer la chaloupe? demanda le second.

—Non, répondit le capitaine, elle pourra nous servir encore. Mettez-la à la remorque!

Les ordres du capitaine furent exécutés, et la chaloupe à vapeur, qui fut laissée en pression, vint se ranger à l'arrière du *Dream*.

Trois quart d'heure après, le capitaine Turcotte, son sextant à la main, prenait la hauteur du soleil, et, le point établi, il donna la route à suivre.

Cela fait, après avoir jeté un regard sur l'horizon, il appella son second, et il l'emmena dans sa cabine, où tous deux restèrent en assez longue conférence.

La journée fut très belle. Le *Dream* put marcher rapidement, sans le secours de ses voiles, qu'il fallut serrer. Le vent était très faible, et, avec la vitesse imprimée par la machine, il n'aurait pas eu assez de force pour les enfler.

Godfrey était tout joyeux. Cette navigation par une belle mer, sous un beau soleil, est-il rien de plus réconfortant, rien qui donne plus

d'essor à la pensée, plus de satisfaction à l'âme? Et pourtant, c'est à peine si, dans ces circonstances favorables, le professeur Tartelett parvenait à se regaillardir un peu. Si l'état de la mer ne lui inspirait plus d'immédiates inquiétudes, son être physique ne parvenait guère à agir. Il essaya de manger, mais sans goût ni appétit. Godfrey voulut lui faire enlever cette ceinture de sauvetage qui lui serrait la poitrine: il s'y refusa absolument. Est-ce que cet assemblage de fer et de bois, qu'on appelle un bâtiment, ne risquait pas de s'entr'ouvrir d'un instant à l'autre?

Le soir vint. D'épaisses vapeurs se maintenaient, sans descendre, jusqu'au niveau de la mer. La nuit allait être beaucoup plus obscure que le beau temps diurne ne l'avait fait prévoir.

En somme, il n'y avait aucun écueil à craindre dans ces parages, dont le capitaine Turcotte venait de relever exactement la position sur ses cartes; mais des abordages sont toujours possibles, et on doit les redouter pendant les nuits brumeuses.

Aussi les fanaux du bord furent-ils soigneusement mis en état peu après le coucher du soleil; le feu blanc fut hissé en tête du mât de misaine, et les feux de position, vert à droite, rouge à gauche, brillèrent dans les haubans. Si le *Dream* était abordé, du moins ne serait-il pas dans son tort, — ce qui n'est qu'une insuffisante consolation. Couler, même lorsqu'on est en règle, c'est toujours couler. Et si quelqu'un à bord devait faire cette réflexion, à coup sûr c'était le professeur Tartelett.

Cependant le digne homme, toujours roulant, toujours tanguant, avait regagné sa cabine, Godfrey la sienne; l'un avec la certitude, l'autre avec l'espoir, seulement, de passer une bonne nuit, car le *Dream* se balançait à peine sur les longues lames.

Le capitaine Turcotte, après avoir remis le quart au second, reentra également sous la dunette, afin de prendre quelques heures de repos. Tout était en état. Le steamer pouvait naviguer en parfaite sécurité, puisqu'il ne semblait pas que le brume dût s'épaissir.

Au bout de vingt minutes, Godfrey dormait, et l'insomnie de Tartelett, qui s'était couché tout habillé suivant son habitude, ne se trahissait plus que par de lointains soupirs.

Tout à coup, — il devait être une heure du matin, — Godfrey fut réveillé par des clam-urs épouvantables.

Il sauta de son cadre, revêtit, en une seconde, son pantalon, sa vareuse, et chaussa ses bottes de mer.

Presque aussitôt, ces cris effrayants se faisaient entendre sur le pont:

"Nous coulons! nous coulons!"

En un instant, Godfrey fut hors de sa cabine et se jeta dans le carré. Là, il heurta une masse informe qu'il ne reconnut pas. Ce devait être le professeur Tartelett.

Tout l'équipage était sur le pont, courant au milieu des ordres que donnaient le second et le capitaine.

"Un abordage? demanda Godfrey.

—Je ne sais... je ne sais... par cette brume maudite... répondit le second, mais nous coulons!

—Nous coulons?... répondit Godfrey.

Et, en effet, le *Dream*, qui avait sans doute donné contre un écueil, s'enfonçait sensiblement. L'eau arrivait presque à la hauteur du pont. Nul doute que les feux de la machine ne fussent déjà noyés dans les profondeurs de la chaufferie.

"A la mer! à la mer! monsieur Godfrey, s'écria le capitaine. Il n'y

a pas un instant à perdre! Le navire sombre à vue d'œil! Il vous entraînerait dans son tourbillon!"

—Et Tartelett?

Je m'en charge!... Nous ne sommes qu'à une demi-encablure d'une côte!"

—Mais vous?...

—Mon devoir m'oblige à rester le dernier à bord, et je reste! dit le capitaine. Mais fuyez... fuyez!"

Godfrey hésitait encore à se jeter à la mer; cependant, l'eau atteignait déjà le niveau des pavois du *Dream*.

Le capitaine Turcotte, sachant que Godfrey nageait comme un poisson, le saisit alors par les épaules et lui rendit le service de le précipiter par-dessus le bord.

Il était temps. Sans les ténèbres, on eût vu, sans doute, un gonfleur se creuser à la place qu'occupait le *Dream*.

Mais Godfrey, en quelques brasses au milieu de cette eau calme, avait pu s'éloigner rapidement de cet entonnoir, qui attire comme les remous d'un Maëlstrom!

Tout cela s'était fait en moins d'une minute.

Quelques instants après, au milieu de cris de désespoir, les feux du bord s'éteignaient l'un après l'autre.

Il n'y avait plus de doute: le *Dream* venait de couler à pic!

Quant à Godfrey, il avait pu atteindre une haute et large roche, à l'abri du ressac. Là, appelant vainement dans l'ombre, n'entendant aucune voix répondre à la sienne, ne sachant s'il se trouvait sur un roc isolé ou à l'extrémité d'un banc de récifs, seul survivant peut-être de cette catastrophe, il attendit le jour.

VIII

QUI CONDUIT A DE CHAGRINES RÉFLEXIONS SUR LA MANIÈRE DES VOYAGES.

Trois longues heures devaient encore se passer avant que le soleil ne reparût au-dessus de l'horizon. Ce sont ces heures-là dont on peut dire qu'elles durent des siècles.

L'épreuve était rude pour un début; mais, en somme, nous le répétons, Godfrey n'était pas parti pour une simple promenade. Il s'était bien dit, en prenant la mer, qu'il laissait derrière lui toute une existence de bonheur et de repos, qu'il ne la retrouverait pas en courant les aventures. Il s'agissait donc d'être à la hauteur de la situation.

Temporairement il était à l'abri. La mer, après tout ne pouvait le reprendre sur cette roche, que mouillaient seuls les embruns du ressac. Devait-il craindre que le flux ne l'atteignît bientôt? Non, car en réfléchissant, il put établir que ce naufrage s'était fait au plus haut de la marée de nouvelle lune.

Mais cette roche était-elle isolée? Dominait-elle une ligne de brisants épars en cette portion de mer? Quelle était cette côte que le capitaine Turcotte croyait avoir entrevue dans les ténèbres? A quel continent appartenait-elle? Il n'était que trop certain que le *Dream* avait été rejeté hors de sa route pendant la tourmente des jours précédents.

La situation du navire n'avait donc pu être exactement relevée. Comment en douter, puisque le capitaine, deux heures auparavant, affirmait que ses cartes ne portaient aucune indication de brisants dans ces parages! Il avait même fait mieux en allant reconnaître lui-même, s'ils existaient, ces prétendus écueils, que ses vigies avaient cru voir dans l'est.

Il n'était que trop vrai, pourtant, et la reconnaissance opérée par le capitaine Turcotte, s'il l'eût poussée plus loin, aurait certainement fait éviter la catastrophe. Mais à quoi bon ces retours vers le passé.

L'importante question, devant le

fait accompli, — question de vie ou de mort, — était donc, pour Godfrey, de savoir s'il se trouvait à proximité d'une terre quelconque. Dans quelle partie du Pacifique, il serait temps plus tard de raisonner sur ce sujet. Avant, il faudrait songer au jour venu à quitter cette roche, qui, à sa partie supérieure, ne mesurait pas vingt pas de largeur et de longueur. Mais on n'abandonne un endroit que pour aller sur un autre. Et si cet autre n'existait pas; si le capitaine s'était trompé au milieu de ces lames; si autour de ce brisant s'étendait une mer sans limites; si, à l'extrême portée de vue, le ciel et l'eau se confondaient circulairement sur le même horizon!

Les pensées du jeune naufragé se concentraient donc en ce point. Toute sa puissance de vision, il l'employait à chercher, au milieu de cette nuit noire, si quelque masse confuse, entassement de roches ou falaises, ne révélerait pas le voisinage d'une terre dans la partie est du récif.

Godfrey ne vit rien. Pas une senteur terrestre n'arrivait à son nez, pas une sensation de lumière à ses yeux, pas un bruit à ses oreilles. Aucun oiseau ne traversait cette ombre. Il semblait qu'autour de lui ce ne fût qu'un vaste désert d'eau.

Godfrey ne se dissimula pas qu'il y avait mille chances contre une pour qu'il fût perdu. Il ne s'agissait plus, maintenant, de faire tranquillement le tour du monde, mais de faire face à la mort. Aussi, avec calme, sa pensée s'éleva-t-elle vers cette Providence qui peut tout encore pour la plus faible de ses créatures, alors que cette créature ne peut plus rien par elle-même.

Pour ce qui dépendait de lui, Godfrey n'avait plus qu'à attendre le jour, à se résigner, si le salut était impossible, mais à tout tenter, au contraire, s'il y avait quelque chance de se sauver.

Calmé par la gravité même de ses réflexions, Godfrey s'était assis sur la roche. Il avait ôté une partie de ses vêtements, imprégnés d'eau de mer, sa vareuse de laine, ses bottes allourdies, afin d'être prêt à se rejeter à la nage, s'il le fallait.

Cependant, est-il possible que personne n'eût survécu au naufrage? Quoi! pas un des hommes du *Dream* n'aurait été porté à terre! Avaient-ils donc été plus entraînés dans cet irrésistible tourbillon que creuse un navire en sombrant? Le dernier auquel Godfrey eût parlé, c'était le capitaine Turcotte, résolu à ne pas quitter son bâtiment, tant qu'un de ses matelots y serait encore! C'était même le capitaine qui l'avait jeté à la mer, au moment où le pont du *Dream* allait disparaître.

Mais les autres, et l'infortuné Tartelett, et le malheureux Chinois, surpris sans doute par l'engloutissement, l'un dans la dunette, l'autre dans les profondeurs de la cale, qu'étaient-ils devenus? De tous ceux que portait le *Dream*, il se serait donc sauvé seul? Et cependant la chaloupe était restée à la traîne du steamer! Quelques marins, passagers ou matelots ne pouvaient-ils y avoir trouvé refuge, assez à temps pour fuir le lieu du naufrage? Oui, mais n'était-il pas plus à craindre que la chaloupe n'eût été entraînée avec le navire et ne fût maintenant par le fond, sous quelques vingtaines de brasses d'eau.

Godfrey se dit alors que, dans cette nuit obscure, s'il ne pouvait voir, il pouvait du moins se faire entendre. Rien ne l'empêchait d'appeler, de hurler au milieu de ce profond silence. Peut-être la voix d'un de ses compagnons répondrait-elle à la sienne.

(A suivre)

Belgique

LE PROGRAMME CATHOLIQUE A BRUXELLES

La question du programme catholique a donné lieu à Bruxelles, dans la section littéraire du Cercle catholique, à plusieurs intéressantes discussions.

M. l'avocat Swænepeel, dont le talent, l'éloquence, le bon sens ont valu à la cause du programme catholique de nombreuses adhésions, a exposé la nécessité du programme avec beaucoup de méthode et de clarté logique; il s'est surtout attaché à rencontrer toutes les objections présentées par les adversaires du programme dans quelques journaux. Il s'est basé, pour les réfuter d'une façon véritablement triomphante, sur les faits politiques qui se sont succédé en Belgique depuis 1830, comparant d'une façon impitoyable la politique, l'action, la marche sans cesse progressive, plus audacieuse, plus libérale, avec la politique toujours moins accentuée du parti libéral, accomplissant pas à pas, de session en session, les articles du programme arrêté par la Loge, les conservateurs cherchant la conciliation et se contentant, quand ils sont au pouvoir, de transiger, afin de vivre, la transaction étant pour le parti conservateur la politique par excellence, la seule qu'ils puissent pratiquer, alors que le libéralisme a depuis longtemps renoncé à la transaction pour marcher lentement, mais sûrement à son but.

Pour démontrer la nécessité d'un programme, M. Swænepeel a insisté sur l'indécision de certains conservateurs même au sujet de la loi de malheur.

Il a terminé son éloquente conférence en faisant appel à l'ardeur, au dévouement, à l'intelligence des catholiques belges, et spécialement des cercles et des associations. Pour l'orateur comme pour l'immense majorité du pays, ce qu'il faut rétablir avant tout, dans son intégrité complète c'est la double liberté du culte catholique et de l'enseignement libéral dont la politique libérale détruit toutes les garanties. L'Eglise libre, l'école libre, la commune libre, et l'on tiendra dans ces trois formules tout un avenir de réparation.

La conférence de M. Swænepeel a été applaudie avec enthousiasme. Ces applaudissements prouvent que la question du programme fait des progrès rapides dans la population catholique de la capitale.

Le tribunal pour rire

Quand on saura que Balmaison a eu son portefeuille volé y compris 200 francs qu'il contenait, et qu'il a retrouvé son voleur parmi les sauvages, on se demandera s'il n'eût pas été plus pratique et surtout plus fructueux pour lui de ne pas se mettre à la recherche de son voleur. Mais heureusement pour Balmaison qu'il y a des sauvages à Batignolles ou à Belleville, et que c'est précisément à un sauvage de cette tribu, tout ce qu'il y a de plus parisien, qu'il a eu affaire.

Voici, dit la *Gazette des Tribunaux*, sa bizarre aventure telle qu'il la raconte au tribunal :

Le Plaignant.—Voici comment j'ai été volé; il y a à peu près trois mois je me promenais avec un de mes camarades d'atelier, le sieur Pétrus; j'avais dans la poche de mon paletot un portefeuille contenant 200 francs. Après avoir fait plusieurs tours, nous entrâmes chez un marchand de vin où nous buyons deux litres. Comme il faisait chaud dans l'établissement, j'ai quitté mon pardessus, que j'ai placé sur le dos de ma chaise, et à un moment j'ai quitté la salle. Au

bout d'une heure j'ai payé les consommations, et nous nous sommes séparés. Le soir, en rentrant chez moi, j'ai voulu prendre mon portefeuille, mais je me suis aperçu qu'il avait disparu. Je me proposais d'en parler à Pétrus le lendemain en rentrant à l'atelier, mais mon camarade n'est pas rentré ce jour-là ni les jours suivants.

M. le président.—Comment avez-vous découvert que c'était lui qui vous avait volé?

Le plaignant.—Par le pur effet du hasard; les camarades m'avaient dit que Pétrus était parti pour l'Amérique, et que je pouvais bien faire mon deuil de mon argent. Je n'y pensais déjà plus, lorsqu'un jour je vais faire un tour du côté de l'Observatoire. En arrivant sur la place, je vois une foule de monde arrêtée autour d'une grande voiture. C'était un sauvage, avec des plumasseries d'autruche sur la tête et des miroitements de fer-blanc sur l'estomac, qui faisait le boniment d'une pâte pour guérir le mal de dents. Une platine, mon président, je ne vous dit que ça. Il avait derrière lui un joueur d'orgue pour moudre un air au moment d'appliquer la pâte dans la dent du patient.

M. le président.—Arrivez au fait.

Le plaignant.—J'étais planté devant la voiture pour passer le temps, quand le sauvage se découvre de sa plumasserie pour saluer la foule. Patatras, je reconnais mon Pétrus. Bien, que je me dis, il a acheté son fonds de charlatan avec mon argent. A cette heure c'est affaire à moi de me le faire rendre. Alors, comme il invitait quelqu'un à monter dans sa voiture pour être guéri, je m'entoure la figure avec mon cache-nez, je baisse ma casquette sur mes yeux et je monte sur la banquette. Sur la table j'aperçois mon portefeuille à moitié usé; alors je saute dessus et je crie: au voleur! Les agents arrivent, on nous emmène au poste, où je m'explique, et mon individu est coffré.

M. le président.—Bien entendu, vous n'êtes jamais rentré dans votre argent;

Le plaignant.—Jamais.

M. le président (au prévenu).—Ainsi, vous voyez que votre véritable nom est Pétrus.

Le prévenu.—C'est une erreur de figure; je suis né en Amérique et je m'appelle William Newnasko.

M. le président.—Pourtant tous vos anciens camarades d'atelier vous ont reconnu sans hésitation.

Le prévenu.—C'est une pure coïncidence.

M. le président.—Et le portefeuille? C'est aussi une coïncidence?

Le prévenu.—Comme M. le président a l'honneur de me le dire.

A cet honneur-là, l'ex-sauvage joindra celui de faire treize mois de prison.

La bibliothèque nationale de Paris vient de terminer son inventaire annuel.

Le nombre des volumes qu'elle contient s'élève aujourd'hui à 2 500 000.

Le cabinet des manuscrits renferme 92 000 volumes reliés, brochés ou contenus dans des cartons, et de plus 144 000 médailles, de toutes les époques françaises et étrangères.

Les collections des estampes comprennent plus de deux millions de pièces, conservées dans 14 500 volumes et dans 4 000 portefeuilles.

La galerie de la Réserve contient les volumes les plus précieux, au de 80 000.

Ajoutons qu'en 1868, la salle du travail n'avait vu que 24 000 lecteurs, et qu'en 1883 elle en a reçu 70 000.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre sélixir ou hoiment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 26 janvier 1883.—1 an

MARCHES DE QUEBEC

Farine et Grains

Québec, 14 février 1884.

Farine.—sup. extra, baril, 196.35	90 a	7.00
Extra.....	5.70 a	5.80
Porte pour boulanger.....	6.00 a	6.50
Extra du printemps.....	5.50 a	5.60
Superline No. 2.....	5.20 a	5.25
Fine.....	4.35 a	4.50
Grains en poches, de 100 livres.....	2.80 a	3.00
de seigle en quart.....	0.00 a	0.00
Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres.....	3.70 a	3.80
Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres.....	3.50 a	3.60
Grains.—Blé de semence (rouge), par 60 livres.....	0.00 a	0.00
Pois.....	1.05 a	1.10
Fèves le minot.....	2.00 a	2.50
Avoine 32 livres.....	0.42 a	0.43

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 14 février 1884.

Beurre frais par livre.....	\$0.24 a	0.25
" salé.....	0.20 a	0.22
Patates par minot.....	0.50 a	0.60
Œufs par douz.....	0.30 a	0.30
Sucre d'érable par livre.....	0.08 a	0.10
Fromage, par livre.....	0.15 a	0.15
Oignons par caisse.....	3.00 a	3.00
Pommes par baril.....	3.00 a	4.00
Oranges par baril.....	0.00 a	0.00
Citrons par baril.....	7.00 a	8.00

Poissons.

Québec, 14 février 1884.

Poissons.—Séchés le quintal.....	\$5.00 a	5.50
Morue verte le baril.....	5.50 a	6.00
Saumon No. 1, baril de 200 livres.....	20.00 a	20.00
Saumon No. 1, la livre.....	0.13 a	0.14
Harang du Labrador.....	4.00 a	6.25
Son par 100 livres.....	0.75 a	0.80
Grain par 200 livres.....	5.75 a	6.00
Pois par 100 bottes.....	7.00 a	8.50
Paille par 100 bottes.....	3.00 a	4.50
Orge par minot.....	0.60 a	0.65

Volailles.

Québec, 14 février 1884.

Dindes par couple.....	\$2.00 a	4.00
Volailles.....	0.80 a	0.90
Poulets.....	0.45 a	0.50
Oies.....	1.75 a	1.50
Canards.....	0.50 a	1.00

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 14 février 1884.

Lard frais par 100 livres.....	\$ 8.00 a	8.50
" frais par livre.....	0.11 a	0.14
" salé.....	0.13 a	0.13
Jambons frais par livre.....	0.81 a	0.09
" fumés.....	0.14 a	0.14
Lard MESS., 200 livres.....	19.00 a	20.00
" Mince.....	17.00 a	17.00
" Prime MESS., ".....	16.00 a	16.00
" Engl. P. MESS., ".....	16.00 a	16.50
" Extra Prime.....	15.00 a	15.50
Saindoux en sauto.....	2.40 a	2.50

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et

Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispersions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 2s., et 3s., chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881.—1 an.

On a besoin

(A ST-MICHEL DE BELLECHASSE),

LE 1er MAI PROCHAIN.

D'un jardinier avec sa femme comme ménagère. Conditions avantageuses; pension et logement compris.

Pour informations: s'adresser à C.-A. VERGE médecin, No 67, rue Ste-Anne, Haute-Ville, Québec.

N. B.—On exige de bonnes recommandations.

Québec, 14 décembre 1883.—41 934

Notre agent d'Ontario

Monsieur Hie Gerardot, de Sandwich, Ontario, est autorisé à recevoir les abonnements du "Courrier du Canada" et du "Journal des Campagnes" et à donner les reçus s'y rapportant.

CONDITIONS

DU

JOURNAL

DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement:—UNE PIASTRE. POUR LA FRANCE:—10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

Rue Buade, No 9.

Imprimé et publié par

Léger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, rue Buade, Québec.